

Les news

M. SELLAL À PARTIR DE TISSEMSILT

La Tripartite se réunira le 23 février

Page 2



ALGÉRIE-MALI

DIPLOMATES ALGÉRIENS KIDNAPPÉS AU MALI
Les USA «réitèrent» leur «préoccupation» et «soutien»

Page 24

PRÉSIDENTIELLE 2014

Débats passionnés et passionnants

LOIN DE L'INVECTIVE ET LA DIFFAMATION

Kamel Chérif

Avec l'enclenchement du processus de l'élection présidentielle, les débats tendent à devenir passionnants et passionnés. La classe politique passe à la vitesse supérieure et chaque parti y va de son propre discours, excellant quelquefois dans les méthodes de persuasion afin d'attirer d'éventuels électeurs.

Comme dans toute élection démocratique, les avis restent partagés et contradictoires. Chaque parti politique tente de faire valoir ses arguments en avançant ses thèses et propositions. Pour le moment, les débats semblent se résumer à la candidature ou non du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

Les partisans et les opposants à la candidature du chef de l'Etat focalisent tous les débats. Les partisans du Président Bouteflika semblent prendre le dessus dans la mesure où ils ont imposé ce débat à ceux qui sont contre. Ce qui est appelée l'opposition fait le jeu de ceux qui soutiennent le chef de l'Etat, lequel ne s'est pas encore prononcé sur ses intentions. Or, la classe politique gagnerait à faire des propositions et avancer des alternatives au lieu de tout concentrer sur la candidature ou non du Président de la République. Il s'agit pour elle d'enclencher et de provoquer un débat d'idées à même de sensibiliser et d'éclairer l'opinion publique nationale sur les enjeux de l'élection présidentielle.

Page 3



M. Sellal appelle les candidats à consacrer la démocratie et à préserver la stabilité du pays

TRANSPORT FERROVIAIRE

Nécessité d'une coordination entre la SNTF et la Gendarmerie

Page 6

Workshop sur la débureaucratiation de l'acte d'investir, jeudi à Oran

Page 7

PRODUITS ÉLIGIBLES AU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Le taux d'intégration devrait être égal ou supérieur à 40%

Page 6

Les biens wakfs en Algérie appelés à augmenter

Page 5

SCIENCE et VIE

TABAGISME

Méfiez-vous de la fumée tertiaire

Pages 12-13

CULTURE

DU 9 AU 13 FÉVRIER À ALGER

L'ANEP organise une semaine culturelle

Page 11

FOOTBALL

(1/4 ET 1/2 FINALE) :
Résultats du tirage au sort

Quarts de finale 18 février :

- 1-JSM Chéraga - CS Constantine
- 2-CRB A.Fekroun - MO Constantine
- 3-JS Kabylie - MC Oran
- 4-USMH Hadjout - MC Alger

Demi-finale (18 mars) :

- Vainqueur 3- Vainqueur 2
- Vainqueur 1- Vainqueur 4

COUPE D'ALGÉRIE

JUSTICE

AÏN NÂADJA

Une affaire de famille

6 mois de prison ferme

Page 9

Météo



Régions Nord : 20° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localement quelques pluies en matinée, puis tendance à l'amélioration à partir de l'après-midi. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 23° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies locales. Ailleurs, Temps généralement dégagé. Les vents seront faibles à modérés

	Max	Min
Alger	20°	15°
Oran	21°	09°
Annaba	15°	04°
Béjaïa	20°	11°
Tamanrasset	23°	08°

Horaires des prières

Mercredi 5 Rabi' al-thani 1435

Fajr	06:20
Dohr	13:02
Asr	15:55
Maghreb	18:21
Isha	19:41



RND

Réunion aujourd'hui des SG de wilayas

Le Rassemblement national démocratique (RND), tiendra demain mercredi 5 février, une réunion des secrétaires généraux de wilayas et des responsables de l'information au siège du parti, Les Asphodèles, Ben Aknoun. Deux points à l'ordre du jour : Préparer l'intervention du RND dans la campagne électorale des présidentielles, et le programme de la célébration du 17^e anniversaire du parti le 21 février.



CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «Les perspectives dans la prise en charge du cancer»

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le cancer, le Forum de DK News abritera ce matin à 10h30 une conférence-débat au centre de presse du journal sis, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

Cette rencontre sera assurée par le P^r Kamel Bouzid, chef du service d'oncologie au Cpmc, le P^r Mohamed Oukal, chef du service d'oncologie au CHU de Beni Messous,



le P^r Rabah Ferhat, chef de service au CHU de Tizi-Ouzou et M^{me} Kettab Hamida, SG national de l'association Amel Cpmc, et aura pour thème «Les perspectives dans la prise en charge du cancer (2014/2019)».

M. SELLAL

La Tripartite se réunira le 23 février



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé, hier à Tissemsilt que «la Tripartite se réunira le 23 février en cours».

M. Sellal a indiqué, lors d'une rencontre avec les

représentants de la société civile de la wilaya de Tissemsilt, que «la prochaine Tripartite (gouvernement-patronat-syndicat) examinera les conclusions de sa dernière réunion».

No comment

ANR, A LA MAISON DU PEUPLE DE L'UGTA

Conférence nationale des cadres, samedi 8 février

Le secrétaire général, Belkacem Sahli, proclamera la position du parti s'agissant de l'élection présidentielle du 17 avril.



DEMAIN, JEUDI À LA GALERIE BAYA

Exposition de l'artiste Koussa Ali

Sous le patronage du ministère de la Culture, le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, abritera jeudi 6 février à 17h, le vernissage de l'exposition de peinture de l'artiste Koussa Ali intitulé «Les fils de la douleur et de l'espoir».

ANNABA

Le centre anti-cancer réceptionné au premier semestre 2014

Les travaux de réalisation du Centre anti-cancer (CAC) d'Annaba seront achevés «au cours des six prochains mois», a déclaré mardi à l'APS le directeur wilaya de la Santé et de la population, Mahieddine Lehtihet. Les entraves administratives à l'origine de la suspension des travaux ont été levées, a affirmé le même responsable, précisant que le service de chimiothérapie dont les équipements ont été réceptionnés sera ouvert «au cours du premier trimestre de cette année et fonctionnera comme hôpital de jour avec une capacité de 60 lits».

Un total de 65 patients atteints de cancer, issus de sept wilayas de l'est algérien, suivent quotidiennement des séances de chimiothérapie au niveau du



service d'hémothérapie du centre hospitalo-universitaire. D'une capacité totale de 150 lits, le futur CAC d'Annaba est réalisé sur un terrain mitoyen de l'hôpital Ibn Rochd. Il compte un service de chimiothérapie et un autre pour la radiothérapie. Le service de radiothérapie sera équipé de trois accélérateurs de haute technologie et des formations seront assurées par le fournisseur aux techniciens qui en assureront l'exploitation, a encore souligné M. Lehtihet.

TAJ

2^e Conférence nationale des cadres, vendredi et samedi à Alger

«L'engagement de TAJ et d'autres partis du Groupe de la fidélité et de la stabilité semble perturber les opposants à la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika», déclare cette personnalité membre du BP de TAJ qui ajoute: «Il n'a jamais été question de recueillir des signatures, mais de sensibiliser, mobiliser et préparer la campagne électorale en faveur de notre candidat, Abdelaziz Bouteflika. Il n'y a aucune équivoque là-dessus.» La conférence des cadres sera un moment «de clarification et d'engagement derrière le Président Abdelaziz Bouteflika» dit-on.

UGCAA

L'organisation prend acte des développements positifs de la gestion de la capitale

L'organisation des commerçants et artisans félicite M. le wali d'Alger et la Dgsn de la wilaya pour les décisions prises en matière de : réouverture à la circulation de rues anciennement fermées ce qui favorise la fluidité de la circulation et par là-même le commerce et l'économie.

Les actions des autorités dans le sens de faire d'Alger une capitale aux normes internationales à l'horizon 2030 rencontrent leur adhésion et leur soutien. Les commerçants et artisans se félicitent notamment du plan natio-

nal de transport développé par le ministre des Transports qui inclut la solution aux embarras que connaît Alger.

L'Ugcaa participera à la réalisation du projet «Alger la nuit» qui vise la permanence des activités commerciales et de loisirs en toute sécurité.

D'autres propositions et actions seront rendues publiques prochainement en complément du soutien aux initiatives en cours pour faire d'Alger, la capitale méditerranéenne de la rive sud.

PRÉSIDENTIELLE 2014

Débats

passionnés et passionnants, loin de l'invective et la diffamation

Avec l'enclenchement du processus de l'élection présidentielle, les débats tendent à devenir passionnants et passionnés. La classe politique passe à la vitesse supérieure et chaque parti y va de son propre discours, excellent quelquefois dans les méthodes de persuasion afin d'attirer d'éventuels électeurs.

Kamel Cherif

Comme dans toute élection démocratique, les avis restent partagés et contradictoires. Chaque parti politique tente de faire valoir ses arguments en avançant ses thèses et propositions. Pour le moment, les débats semblent se résumer à la candidature ou non du président de la République Abdelaziz Bouteflika. Les partisans et les opposants à la candidature du chef de l'Etat focalisent tous les débats. Les partisans du Président Bouteflika semblent prendre le dessus dans la mesure où ils ont imposé ce débat à ceux qui sont contre. Ce qui est appelée l'opposition fait le jeu de ceux qui soutiennent le chef de l'Etat, lequel ne s'est pas encore prononcé sur ses intentions.

Or, la classe politique gagnerait à faire des propositions et avancer des alternatives au lieu de tout concentrer



sur la candidature ou non du Président de la République. Il s'agit pour elle d'enclencher et de provoquer un débat d'idées à même de sensibiliser et d'éclairer l'opinion publique nationale sur les enjeux de l'élection présidentielle.

Il faut, cependant, considérer ce bouillonnement politique comme un point positif qui va dans le sens de la consolidation de la démocratie en Algérie. C'est ainsi que la pratique démocratique sera davantage ancrée dans la société.

Mais comme disait le regretté président Mohamed Boudiaf «l'Algérie avant tout». Les intérêts suprêmes du pays et par conséquent du peuple algérien doivent être d'abord préservés et mis au-dessus de toutes considérations politiques, politiciennes et partisanes.

L'Algérie a payé un lourd tribut pour sortir d'une décennie de sang et de feu. Les Algériens ne sont pas disposés à revivre les affres de la violence et du terro-

risme. Le peuple algérien a résisté comme un seul homme à ce qui est appelé le «printemps arabe». Les Algériens étaient sortis pour empêcher les manifestants qui voulaient imiter la Tunisie et l'Egypte et marcher dans les rues dans le sillage du printemps arabe.

Cette maturité et ce message de paix du peuple algérien doit être pris en compte par les leaders et les personnalités politiques dans leurs discours à l'occasion de la campagne électorale.

En ce sens, tous les coups restent permis durant la campagne électorale, sans pour autant que la stabilité de l'Algérie ne soit touchée.

L'invective, la diffamation et les jugements de valeurs pouvant altérer la stabilité du pays et la sérénité du peuple algériens devraient être bannis des discours et comportements des hommes politiques car l'Algérie des chouhada reste plus grande que toute autre chose et sacrée !

Des 4 coins du pays, les appels pour la candidature de Bouteflika se multiplient

La candidature du Président Abdelaziz Bouteflika continue d'alimenter les débats politiques à l'occasion de la prochaine élection présidentielle, prévue au mois d'avril prochain, et à laquelle déjà 85 candidats sont sur la ligne de départ. Et, toujours, le Président Bouteflika maintient le suspense sur sa candidature, et que le Premier ministre Abdelmalek Sellal a érudé en indiquant que le président a encore le temps avant la fin du délai pour le retrait des formulaires de candidatures.

Il a ainsi souligné sur l'éventualité d'un 4e mandat du chef de l'Etat, que le délai pour la clôture de l'opération de retrait des formulaires de candidature «n'est pas encore arrivé à son terme», et que le Président Bouteflika «a tout le temps pour retirer les formulaires». Cette candidature du chef de l'Etat est dès lors l'objet de toutes les sollicitudes, d'autant que M. Sellal a bien ré-

sumé tant d'empressément des partis et de la société civile à demander à M. Bouteflika de se présenter à cette élection: «les Algériens ont besoin de stabilité».

C'est en fait le gros des préoccupations des algériens, qui n'aspirent qu'à la stabilité et la paix civile. Dans ce contexte, six partis politiques regroupés au sein d'une coalition consensuelle ont appelé depuis Souk Ahras le président Bouteflika, à présenter sa candidature pour l'élection présidentielle du 17 avril prochain. Les présidents et représentants des partis de l'Union pour le rassemblement national, de la Voie authentique, du Front national de l'authenticité et des libertés, du Mouvement national des travailleurs algériens, du Front démocratique libre et du Parti du renouveau et du développement, ont considéré que le «moudjahid Bouteflika est l'homme capable de préserver la sécurité et la stabilité

du pays».

Ce soutien est également motivé, ont-ils expliqué, par «les résultats positifs de la politique sage adoptée par le président, laquelle a permis le recouvrement de la stabilité et de la sécurité à travers les dispositions de la réconciliation nationale». Sur le même registre, un autre soutien au Président Bouteflika pour qu'il se présente à ce scrutin est venu de la création du «Groupe pour la loyauté et la stabilité», composé de 31 partis politiques et dont la coordination a été dévolue au président du parti Tadjamou Amal Jazaïr (TAJ) Amar Ghoul.

Le «Groupe pour la loyauté et la stabilité» a entamé samedi l'opération de collecte des signatures en faveur de son candidat à l'élection présidentielle prévue le 17 avril prochain, le Président Bouteflika, a expliqué Amar Ghoul. La décision de soutien au Président Bouteflika émane de la

conviction qu'il est «l'homme en mesure de préserver la sécurité et la stabilité de l'Algérie qui fait face à des menaces régionales et internationales», explique encore M. Ghoul. La constitution de ce groupe de soutien à un quatrième mandat du Président Bouteflika donne de la couleur et de la profondeur au scrutin du 17 avril prochain, au cours duquel une saine compétition politique devrait confirmer l'enracinement de la démocratie en Algérie, un bien si précieux que les trois mandats du Président Bouteflika ont énormément renforcé dans le tissu politique et institutionnel du pays.

Pour autant, le Président Bouteflika ne s'est pas encore exprimé sur sa candidature, alors que déjà 85 postulants sont déjà sur la ligne de départ d'un scrutin qui prend de la forme et de la vigueur, à l'ombre des préparatifs administratifs pour sa réussite.

M. Sellal appelle les candidats à consacrer la démocratie et à préserver la stabilité du pays

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a appelé, mardi, les candidats à la prochaine élection présidentielle à oeuvrer dans le sens de la consécration de la démocratie et de la préservation de la stabilité du pays. L'Algérie «a rendez-vous avec une importante échéance électorale dont le succès incombe à tous et il est du devoir de tout Algérien jaloux de la stabilité de son pays, d'y concourir», a affirmé M. Sellal lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile de la wilaya de Tissemsilt où il effectue une visite de travail et d'inspection. Le Gouvernement «veille à réunir tous les moyens pour la réussite de ce rendez-vous électoral en application des directives du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a poursuivi le Premier ministre, soulignant la disponibilité du Gouvernement «à écouter les préoccupations des candidats en veillant à aplanir les difficultés qu'ils pourraient rencontrer, dans le respect des lois de la République».

Pour M. Sellal «le peuple n'est pas prêt à faire marche arrière, car l'Algérie connaît aujourd'hui une situation de sécurité et de stabilité que nous défendons jusqu'à la dernière goutte de notre sang».

«L'heure n'est plus de nouveaux troubles et il faut reconnaître que l'Algérie vit au rythme d'une relance socio-économique», a-t-il ajouté.

Le Gouvernement «ne se contente jamais des résultats très positifs réalisés jusque là, il les considère comme étant des données qui nous confortent dans notre marche sur la bonne voie et qui renforcent notre détermination à aller de l'avant jusqu'à la mise en oeuvre de l'ensemble du programme présidentiel», a conclu le Premier ministre.

Le CC rappelle les procédures à suivre par les candidats à la présidentielle d'avril 2014

Le Conseil constitutionnel a rappelé, mardi, les procédures que doivent suivre les postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 17 avril 2014.

Le Conseil constitutionnel rappelle que les formulaires de souscriptions des signatures devront être accompagnés d'un bordereau et un CD. Et en complément du communiqué N°01 du 20 janvier 2014, relatif aux conditions de candidature à la présidence de la République, le Conseil constitutionnel informe que le bordereau accompagnant les formulaires de souscriptions des signatures, doit être paraphé sur chacune des pages et signé par le candidat ou par un représentant dûment habilité. Le Conseil constitutionnel informe également de la nécessité de présenter le CD sous format Excel. Par ailleurs, le Conseil constitutionnel informe que le dossier de candidature doit être déposé après avoir pris un rendez-vous 48h à l'avance.

Le Conseil constitutionnel invite les postulants à consulter, pour plus d'informations ou prendre contact sur le site : <http://www.conseil-constitutionnel.dz/>.

APS

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

La lutte contre la corruption relève des missions principales du pouvoir judiciaire

La lutte contre la corruption relève des missions principales du pouvoir judiciaire dans le cadre de la loi et dans le respect du principe de la présomption d'innocence, a indiqué mardi à Tissemsilt, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. «La lutte contre la corruption relève des missions principales du pouvoir judiciaire dans le cadre de la loi, le respect de la présomption d'innocence et des procès équitables, loin de toutes campagnes qui peuvent mener à de graves dérives et dépassements», a souligné M. Sellal dans son discours devant les représentants de la société civile à Tissemsilt. Le Premier ministre a précisé que «s'il est du devoir du pouvoir judiciaire de traiter les affaires de corruption avec rigueur, il est du devoir aussi de tout le monde de contribuer à instaurer la culture de la transparence et l'intégrité dans les différents domaines de la vie publique», estimant que «c'est aux mentalités de changer».

«La lutte contre la corruption et la bureaucratie est l'affaire de toute la société et c'est une culture», a-t-il martelé. Selon le Premier ministre, la corruption est un «phénomène étranger» à notre culture et notre religion, laquelle «nous exhorte aux gains licites et renforce la dignité de l'individu, faisant partie des problèmes qui ont accompagné le développement de notre pays».

M. Sellal a noté que la lutte contre la corruption est la condition pour le rétablissement de la confiance du citoyen dans ses institutions.

M. Sellal annonce un programme complémentaire de 30,9 milliards DA au profit de la wilaya

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé mardi un programme complémentaire de 30,9 milliards de dinars au profit de la wilaya de Tissemsilt destinée à l'amélioration des infrastructures de base et des conditions de vie du citoyen. L'annonce de ce programme complémentaire a été faite lors de la rencontre avec les élus locaux et des représentants de la société civile à la clôture de cette visite d'inspection et de travail d'un jour. Cette enveloppe complémentaire est destinée notamment à renforcer divers secteurs comme l'agriculture, les infrastructures de base, la jeunesse et les sports. Elle doit également financer de nombreuses opérations comme celles relatives à l'étude du projet de la liaison autoroutière Khemis Miliana-Tissemsilt-Tiaret, à la réalisation de programmes d'habitat LPL, rural et RHP, à la réhabilitation du vieux bâti au chef-lieu de wilaya et à Theniet El Had. Le programme complémentaire porte, entre autres, sur la réfection des voies et la modernisation des routes nationales, de wilaya et communales, le renforcement de l'AEP et de l'assainissement, la réalisation d'un hôpital de 240 lits au chef-lieu de wilaya, l'étude de projet de deux hôpitaux à Theniet El Had et Lardjem. L'enveloppe complémentaire servira également à financer des projets d'alimentation de nombreux groupes d'habitation en gaz naturel et en électricité, ainsi que la réalisation de 28 terrains de sport au niveau des établissements scolaires, de 18 cantines scolaires, de pensionnats, le renforcement du transport scolaire et l'équipement des établissements en moyens de chauffage. Un montant de 2 milliards de dinars sera destiné aux Plans de développement des communes (PCD) en donnant la priorité aux collectivités les plus démunies.

APS

SELLAL À TISSEMSILT 25 MDA pour 34 projets

- Sellal appelle à asseoir un système de formation universitaire adapté aux spécificités de chaque région
- M. Sellal met en service une station de traitement des eaux du barrage de Bouzegza
- M. Sellal inspecte le projet de réalisation de 2 000 places pédagogiques au centre universitaire
- M. Sellal procède à la mise en service de la station d'épuration d'eaux usées
- Le Premier ministre inspecte à Tissemsilt le projet de réalisation de 300 logements publics locatifs

Le Premier ministre a accordé, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, un intérêt particulier au développement de l'agriculture dans cette wilaya à caractère agropastoral et la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement supérieure.

L'eau

À la tête d'une forte délégation ministérielle, le Premier ministre a procédé dans un premier temps à la mise en service de la station de traitement des eaux à partir du barrage de Bouzegza.

La nouvelle station qui alimentera en eau potable 13 000 foyers renforcera le réseau d'AEP et contribuera à la sécurisation de l'alimentation en eau de toute la zone sud-ouest de la wilaya. Lors de la présentation du site, le Premier ministre a instruit le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, de mobiliser des ressources en eau supplémentaires pour l'irrigation afin de répondre aux besoins du secteur agricole. Le responsable du secteur de l'eau de ladite wilaya a évalué les besoins actuels en eau potable de la population estimée à 317 508 habitants de la wilaya de l'ordre de 22,5 hm³, alors qu'en eau d'irrigation, ils sont de 28 hm³. La dotation de la wilaya étant de 172 litres par jour et par habitant. Il a affirmé en outre que le secteur des ressources en eau a fortement pro-



Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt, a procédé à l'inauguration et au lancement de plusieurs projets dans les secteurs de l'habitat, de l'enseignement supérieur, des transports et des eaux.

gressé ces dix dernières années pour ce qui est de l'irrigation avec la construction de 4 nouveaux petits barrages et 6 nouvelles retenues collinaires.

Le rail

Le deuxième temps fort est l'escale de la délégation sur le site de la nouvelle ligne ferroviaire, à voie unique, Tissemsilt-Boughezoul, dont le taux d'avancement des travaux est à 62,97%. D'un coût global estimé à plus de 44 milliards de DA, cette nouvelle ligne aura un impact sur l'amélioration des conditions de transports des voyageurs sans oublier le raccordement de la wilaya au réseau ferroviaire national.

Le Premier ministre qui a suivi un bref exposé sur le projet, a déploré l'éloignement de la gare ferroviaire du chef-lieu de la wilaya et l'absence d'une station urbaine. Sur ce point, M. Sellal a instruit le ministre des Transports, le D^r Amar Ghoul, de la nécessité d'assurer des liaisons entre les gares ferroviaire et routière pour faciliter davantage les déplacements des citoyens.

La station d'épuration

Le convoi a ensuite pris la direction de la station d'épuration des eaux usées de la ville de Tissemsilt. Le Premier ministre qui a exprimé sa satisfaction du travail accompli sur les lieux, a suggéré de confier à l'avenir la gestion de ce genre de site à la gent féminine car, dit-

il «les femmes ont les mains plus vertes que les hommes». Il a également appelé les responsables locaux à accorder plus de facilités aux jeunes désireux d'investir dans le secteur de l'agriculture.

L'Université, réalisations et ancrages

M. Sellal a inspecté le projet de réalisation de 2 000 places pédagogiques à l'Université de Tissemsilt. Le projet inscrit en 2012 et dont la date de réception était fixée pour mars 2015 a été achevé par l'entrepreneur chinois avec une année d'avance. Lors de l'inspection des lieux, M. Sellal a mis l'accent sur la nécessité d'offrir aux étudiants des spécialités selon les spécificités de chaque région afin d'augmenter leurs chances de décrocher un emploi une fois diplômés. A cet effet, il a appelé à augmenter le nombre de spécialités en agronomie dans la wilaya de Tissemsilt à vocation agricole mais aussi à généraliser l'utilisation des nouvelles technologies sur l'ensemble des universités du pays. Après avoir passé en revue le site de réalisation de logements LPP, le Premier ministre a présidé une rencontre avec les autorités locales élargie aux représentants de la société civile. Notons qu'une enveloppe complémentaire d'un montant de 25 milliards de DA a été accordée à la wilaya de Tissemsilt pour la réalisation de 34 nouveaux projets relevant de différents secteurs.

R.Rachedi

Le projet de dédoublement de la voie expresse Khemis Miliana-Tissemsilt-Tiaret présenté au Premier ministre

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en visite de travail dans la wilaya de Tissemsilt, a suivi mardi une présentation de l'étude du projet de dédoublement de la voie expresse Khemis Miliana (Aïn Defla) -Tissemsilt-Tiaret.

Le coût de cette étude, confiée à un bureau algérien et un autre canadien, est estimé à plus de 262 millions de dinars. La phase préliminaire a été achevée. La partie relative à la phase du projet préliminaire détaillé est en cours.

Cette voie s'étendra, une fois achevée et opérationnelle, sur une distance de 160 km. Elle sera composée de trois couloirs dans les deux sens avec 13 échangeurs et 21 ponts.

Ce projet revêt une grande importance puisqu'il raccordera la wilaya de Tissemsilt à l'autoroute Est-Ouest, facilitera les échanges commerciaux dans la région, désengorgera le trafic routier sur la RN no 14 reliant les wilayas d'Aïn Defla, Tissemsilt et Tiaret.

Par ailleurs, M. Sellal a suivi, sur le même site, une présentation du projet de réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire Tissemsilt-Boughezoul, longue de 139,7 km.

Les travaux de ce projet, inscrit en 2007, ont démarré en juin 2011 pour une durée de réalisation de 43 mois. Cette ligne à voie unique sera achevée en janvier 2015. Confiée à cinq entreprises algériennes, le projet nécessitera une enveloppe de 44 milliards de dinars et permettra la création de près de 10 000 postes d'emploi directs et indirects.

Cette ligne ferroviaire traversera le territoire de la wilaya de Tissemsilt sur une distance de 16,7 km, achevée à 90% selon les explications données au Premier ministre. L'ouvrage comprendra 44 ponts route, 21 ponts gare ainsi que 5 gares.

Ce tronçon s'étendra de la commune de Tissemsilt jusqu'à la localité de Bouguerra, dans la wilaya voisine de Tiaret. Il est prévu la réalisation d'une gare ferroviaire régionale dotée de tous les équipements et moyens à même d'accueillir dans de bonnes conditions les voyageurs. Ce projet aura pour impact de faciliter les déplacements des voyageurs et le transport des marchandises et connexion de la wilaya au réseau ferroviaire national. Jusqu'à la fin de l'année écoulée, le projet a contribué à la création de 711 emplois dans diverses spécialités.

Nécessité d'une coordination entre la SNTF et la gendarmerie pour améliorer la sécurité dans le transport ferroviaire

La Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) veut renforcer davantage la sécurité à bord des trains et les gares ferroviaires en travaillant en étroite collaboration avec la gendarmerie nationale, a indiqué hier le directeur général de la Sntf, Yacine Bendjaballah.



«L'amélioration de la sécurité à bord des trains figure parmi les recommandations des assises nationales des transports, tenues en décembre dernier, et nous sommes actuellement en train de réfléchir sérieusement sur cette question», a souligné M. Bendjaballah en marge d'une journée d'étude sur l'amélioration de la sécurité interne de la Sntf. Cette jour-

née, qui réunit des cadres de la Sntf et de la Gendarmerie nationale, devrait sortir avec des recommandations et des solutions pour limiter le nombre «importants» des agressions à bord des trains et au niveau des gares ferroviaires, a ajouté le responsable de la Sntf.

«La Sntf a mobilisé quelque 800 agents pour assurer la sûreté et la sécurité et protéger les citoyens contre

les agressions. Mais ce n'est pas suffisant pour un réseau ferroviaire de 4 000 km», a estimé M. Bendjaballah, en ajoutant qu'une solution devrait être trouvée avec toutes les parties concernées notamment la gendarmerie.

Des espaces spéciaux seront réservés pour les brigades de la gendarmerie au niveau des gares ferroviaires pour permettre des interventions plus rapides en cas de

problèmes.

Un système d'information adéquat devrait être mis en place pour mieux communiquer et coordonner entre les deux parties et donc assurer plus d'efficacité en matière de sécurité, a-t-il affirmé. Interrogé sur les retards observés dans le départ et l'arrivée des trains, M. Bendjaballah a expliqué ces retards par le vol des câbles nécessaires à la signalisation et à des actes de malveillance sur les installations de sécurité.

En 2013, le préjudice causé par les actes de malveillance sur les installations de sécurité s'est élevé à 17,3 millions DA alors que celui causé par le vandalisme a atteint 31,5 millions DA, selon les chiffres de la Sntf. En 2013, plus de 30 millions de voyageurs ont fréquenté les trains de la banlieue d'Alger, selon la Sntf qui projette atteindre 40 à 50 millions de passagers à moyen terme.

Les biens Wakfs en Algérie appelés à augmenter

Le parc des biens wakfs en Algérie connaîtra une hausse pour dépasser le chiffre actuel estimé à 9 119 biens, grâce à la nouvelle stratégie du gouvernement dans ce domaine, a affirmé lundi à Alger un responsable du ministère des affaires religieuses et des wakfs.

«Les biens wakfs en Algérie sont appelés à augmenter pour dépasser les 9 119 biens recensés, grâce à la nouvelle stratégie du ministère des Affaires religieuses et des wakfs, outre la hausse des dons wakfs, notamment des dons des citoyens ou des institutions», a indiqué à l'APS le directeur des wakfs, de la zakat, du Hadj et de la Omra, M. Bertima Abdelwahab, en marge de la conférence sur les wakfs. L'année wakfs 2013 a été marquée par la mise en œuvre d'une «stratégie judicieuse» dont l'objectif était «le recouvrement des biens wakfs», a-t-il dit, soulignant que cette stratégie comptait trois volets, à savoir: la préservation du parc wakfs, la relance de l'année wakfs et d'une carte nationale d'investissement dans les biens wakfs.

Les nouveaux dons wakfs des citoyens et des instances «sont des biens financiers et immobiliers ainsi que des mosquées construites récemment», car les wakfs «ont trait à l'aspect religieux», a estimé le responsable.

La commission nationale des Wakfs, composée de 10 départements ministériels et du Haut conseil islamique (HCI), présidée par le ministre des affaires religieuses et des wakfs «se réunira bientôt» pour l'examen du bilan de l'année dernière (2013) et l'élaboration d'un plan d'action pour l'année en cours (2014), a souligné M. Bertima.

La réunion sera consacrée à l'examen d'un nombre de nouveaux projets d'investissement dans les biens Wakfs. «Ces projets sont inscrits dans différents secteurs et destinés à différentes wilayas», a-t-il dit.

M. Ghlamallah appelle à tirer avantage des mécanismes d'investissement disponibles dans la gestion des biens wakfs

Par ailleurs, M. Bouabdallah Ghlamallah a appelé, les parties responsables de la gestion des biens wakfs à tirer avantage des mécanismes d'investissement disponibles pour instaurer une culture wakf à même de favoriser la création d'entreprises. «Nous devons tirer avantage des mécanismes d'investissement dans la gestion des biens wakfs pour instaurer une culture à même de permettre la création d'entreprises wakfs d'intérêt public», a indiqué M. Ghlamallah qui présidait les travaux d'une conférence sur le wakf soulignant que l'Algérie «a besoin de davantage de lois relatives à la gestion des biens wakfs, car actuellement il n'existe que 10 textes de loi sur la gestion des wakfs». Les wakfs en Algérie ont fait l'objet d'actes de destruction et de pillage par le colonisateur français qui «n'a pas pu aliéner les repères et valeurs du peuple algérien», a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, le ministre a indiqué que «les imams en cours de formation sont conscients quant à l'importance du rôle de wakfs dans la préservation de la cohésion de la société estimant que la communauté ibadite «est solidaire» grâce à la propagation de la culture wakf.

Par ailleurs, M. Ghlamallah a indiqué que le quota réservé aux Algériens pour le hadj de 2014 «est de 28 000 hadjis qui devront accomplir les rites du hadj dans de très bonnes conditions».

Sonelgaz compte produire 18 344 MW d'électricité d'ici 2017

Le groupe Sonelgaz prévoit la production de 18 344 Mégawatts (MW) d'électricité, dont 11 350 MW (62%) provenant des centrales à cycles combinés, dans le cadre de son programme de développement pour la période 2013-2017 transmis mardi à l'APS.

Ce programme quinquennal pour lequel une enveloppe de 2 600 milliards de dinars (près de 33 milliards de dollars) a été allouée, comprend également la mise en place de 5 544 MW produits par les centrales de turbines à gaz et 400 MW issus des centrales photovoltaïques.

En parallèle, la capacité de production installée du groupe devrait passer de 11 515 MW en 2013 à 27 644 MW en 2017 avec une évolution annuelle moyenne de plus de 3 668 MW sur les quatre prochaines années.

Ainsi, la capacité de production prévue pour 2014 sera de 14 961 MW, soit une progression de 3 446 MW par rapport à l'année passée, alors que celle de 2015 sera de 22 181 MW (+ 7 220 MW).

Pour l'année 2016, la capacité installée passera à 24 326 MW (+ 2 145 MW), pour atteindre 27 644 MW (+ 3 318 MW) en 2017, selon le programme de développement de Sonelgaz. Ce même plan prévoit la réalisation de 467 ouvrages de

distribution d'électricité dont 375 postes réseau, 52 transformateurs et 40 cabines mobiles.

Il s'agit aussi de la mise en service d'un linéaire supplémentaire de 19 974 km du réseau de distribution, ce qui permettra de porter la totalité du réseau national à 54 052 km. Lors de son passage lundi sur les ondes de la Radio nationale, le PDG de Sonelgaz, Noureddine Bouterfa, a affirmé que le plan de développement du groupe est déjà en route.

«La plupart des contrats sont signés et les chantiers sont ouverts.

A partir de 2015, une partie des grands équipements des nouvelles centrales sera progressivement réceptionnée et ce jusqu'en 2017 qui verra la mise en place d'une capacité de production de plus de 18 000 MW», a-t-il indiqué. Parallèlement à son programme de développement, Sonelgaz a mis en place une nouvelle stratégie destinée à doter le groupe de ses propres moyens de production. Cette stratégie répond à «la nécessité de créer des capacités nationales de fabrication des équipements et de réalisation nécessaires à la production, au transport et à la distribution de l'électricité», a précisé le directeur des finances de Sonelgaz, Abdelkader Chouali. Elle prévoit, entre



autres, d'opter pour la domiciliation des fabrications en Algérie en abandonnant progressivement la formule «clé en main» pour la construction des centrales, de créer des entreprises locales de construction et de fabrication de blocs de puissance.

Ceci permettra aussi l'émergence d'un tissu national d'entreprises industrielles et de sous-traitance dans le domaine de construction et d'équipement, a-t-il ajouté.

Projet de création en Algérie de zones d'activités commerciales et artisanales

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a indiqué hier à Sétif que son département projette de créer, notamment dans les grandes villes du pays, des «zones dédiées aux activités commerciales et artisanales».

Au cours d'une conférence de presse animée à l'issue d'une visite de travail dans cette wilaya, M. Benbada a souligné l'importance de ce type d'espaces, à réaliser en collaboration avec les collectivités locales, pour «l'organisation et le contrôle des activités commerciales».

Le ministre a souligné, à ce propos, que son département s'emploie «à faire sortir progressivement du tissu urbain certaines activités commerciales, artisanales ou industrielles occasionnant des nuisances dans les villes, pour les installer dans des espaces organisés dédiés exclusivement à ce type de créneaux». Il a indiqué dans ce contexte qu'un projet portant élaboration d'un «schéma national des infrastructures commerciales sera «prochainement» lancé pour appuyer davantage les démarches de structuration et de consolidation du domaine commercial national.

Le secteur du Commerce figure parmi les «rares départements ne possédant pas de schéma national», a souligné en substance le ministre, affirmant qu'une demande por-

tant amendement de la loi sur l'aménagement du territoire a été déjà introduite, dans ce sens, auprès des instances concernées. La loi de finance pour 2014 a prévu une enveloppe de 100 millions de dinars pour réaliser une étude devant déboucher sur une conception nationale de structuration des activités commerciales, sous toutes leurs formes et à tous les niveaux. En attendant la concrétisation de ce projet de création de zones d'activités commerciales et artisanales, le ministère du Commerce «encourage toutes les initiatives locales versant dans cette logique», a indiqué le ministre, saluant au passage l'idée de créer une «cité commerciale» à El Eulma, à l'est de Sétif.

Par ailleurs, évoquant la question de la pénurie de lait signalée ces dernières semaines, M. Benbada, soulignant que l'Etat qui continue à subventionner les produits de large consommation, a estimé que l'Algérie a «tous les moyens pour s'auto-suffire en matière de lait». Il a ajouté, dans ce même contexte, que cette pénurie «devra stimuler le secteur concerné à investir dans le domaine de la production de poudre de lait». S'agissant du phénomène de la prolifération et de l'extension de commerces sur les trottoirs destinés aux piétons, M. Benbada a indiqué que cette problématique

constitue une «question d'ordre public». Qualifiant la wilaya de Sétif de «pôle d'excellence sur plusieurs plans», le ministre a indiqué que cette wilaya, considérée comme un haut lieu du commerce, continue toujours de constituer «une fierté pour tout le pays». Au cours de sa visite dans la capitale des hauts plateaux, M. Benbada a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur dont les chantiers de réalisation de deux marchés de proximité à El Eulma et Sétif, de construction d'une annexe du centre national du registre de commerce (CNRC), et de deux inspections territoriales de commerce à Ain Oulmène et Bougaâ. Le ministre s'est également rendu sur le site de 30 hectares devant recevoir, dans la petite localité d'Ain Sfiha (sortie sud de Sétif), un grand marché de gros de fruits et légumes. Ce projet qui a nécessité un investissement public de 2,24 milliards de dinars, sera lancé en travaux en juin 2014 pour être réceptionné en janvier 2016. Près de 3 000 postes d'emplois y seront créés, a-t-on indiqué.

La wilaya de Sétif sera dotée, au titre du prochain programme quinquennal, de quatre inspections territoriales du commerce, a annoncé le ministre pour le terme de sa visit.

ALGÉRIE - MALI Réunion préparatoire à la 12^e session du Comité frontalier bilatéral

Une réunion préparatoire à la 12^e session du Comité frontalier algéro-malien s'est tenue hier à Alger dans l'objectif de renforcer les mécanismes de coopération notamment dans le domaine sécuritaire. La rencontre a eu lieu sous la présidence du secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Ahmed Adli, et le secrétaire général du ministère malien de l'administration territoriale, Ibrahim Hamma.

La réunion a pour objectif de renforcer tous les mécanismes de coopération algéro-maliens notamment ceux relatifs aux domaines sécuritaire, commercial, la circulation des personnes et aux douanes.

Les walis d'Adrar et de Tamanrasset, côté algérien, et les gouverneurs de Tamboutou, Gao et Kidal, côté malien, ont pris part à cette rencontre. La visite de la délégation malienne en Algérie fait suite à l'entretien entre le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et le ministre malien de la Sécurité, à l'occasion de la récente visite du président malien, Ibrahim Boubacar Keita, à Alger.

ALGÉRIE - OMS Signature d'un plan de travail 2014-2015

Un plan de travail entre l'Algérie et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) couvrant la période 2014-2015 a été signé lundi à Alger.

Le Plan de travail a été signé par le secrétaire générale, représentant du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelhak Saïhi, et le représentant de l'OMS en Algérie, Bah Keita. Le plan de travail 2014-2015 repose sur six catégories distinctes couvrant plusieurs programmes de santé publique.

Il s'agit, notamment des maladies transmissibles, des maladies non transmissibles, de la promotion de la santé à toutes les étapes de la vie, du système de santé, de la préparation, surveillance et intervention et, enfin, des services institutionnels et des fonctions d'appui.

La cérémonie de signature a été précédée d'une rencontre entre MM. Saïhi et Keita en présence des conseillers et directeurs centraux du ministère de la Santé et des représentants du bureau de l'OMS Algérie. Lors de ces échanges, le représentant de l'OMS a mis l'accent sur les principaux axes de coopération retenus pour les deux années à venir et pour lesquels l'OMS apportera un appui technique de haut niveau notamment en matière de santé environnementale, en application des recommandations de la déclaration de Libreville. Le secrétaire général du ministère de la Santé a émis le souhait de voir l'OMS accompagner les autorités sanitaires dans le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion et du management des services de santé et des programmes nationaux de santé.

«La coopération avec l'OMS a toujours été un modèle de coopération» a-t-il affirmé, réitérant l'engagement du ministère de la Santé à soutenir et à apporter l'appui nécessaire pour la réussite de la mise en œuvre du PDT 2014-2015.

Le PDT 2014-2015 est «un outil de planification et de gestion» axé sur les résultats, adopté par l'OMS, dans le cadre du processus des réformes en cours lancées par l'Organisation mondiale de la Santé. Pour sa part, M. Bah Keita a indiqué que «le processus déjà, lancé en 2013, avec la partie nationale pour la rédaction du Plan national du règlement sanitaire international (RSI) est reconduit et se poursuivra jusqu'à validation du Plan national RSI». Les deux parties ont convenu de la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation trimestriel pour apprécier la mise en œuvre du PDT et apporter les ajustements nécessaires.

Par ailleurs, le secrétaire général du ministère de la Santé a exprimé la disponibilité de l'Algérie à mettre son expérience au service des pays de la région africaine, notamment en matière de nouveaux centres de références comme c'est déjà le cas pour le laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (Lncpp) qui a le statut de centre collaborateur de l'OMS (Cecomed).

PRODUITS ÉLIGIBLES AU CRÉDIT À LA CONSOMMATION Le taux d'intégration devrait être égal ou supérieur à 40%

Les produits éligibles au crédit à la consommation, dont le retour devrait être décidé prochainement, sont ceux dont le taux d'intégration est égal ou supérieur à 40%, propose dans son rapport le groupe de travail chargé de la protection et de la promotion de la production nationale, issu de la tripartite tenue en octobre dernier.

«La liste de ces entreprises qui produisent ou assemblent des biens et/ou services destinés à la vente aux particuliers et dont le taux d'intégration quantifiable et appréciable est égal ou supérieur à 40% sera arrêtée par les administrations, institutions et organisations compétentes», souligne le document.

Ce taux, note le rapport dont l'APS a obtenu une copie, «est retenu par référence, aussi bien aux normes universelles admises que par rapport au potentiel du tissu industriel national».

Les entreprises dont les produits sont éligibles au crédit à la consommation sont toutes celles qui sont installées durablement sur le territoire national.

Sont concernées les grandes entreprises, les PME, les PMI et les TPE et qui devront être en règle avec l'administration fiscale et les organisations de sécurité sociale, être bancarisées et vendre avec facture.

Cependant, les entreprises pratiquant la revente en l'état de produits importés sont exclues de ce dispositif.

Le montant du crédit à la consommation ne dépassera pas 70% du bien à acquérir, souligne le rapport qui n'a pas défini le montant plafond exacte de ce crédit.

«Le montant plafond de ce crédit sera un multiple du montant du Smg, portant sur une période allant de 3 mois à 60 mois selon l'objet à financer», précise, toutefois, le document citant à titre d'exemple la France où le montant du crédit à la consommation représente environ 20 fois le Smig.

Accordé par un établissement de financement, le «crédit conso» s'adressera à un particulier pour financer ses achats de biens à usage domestique issus de la production nationale tels que les produits de meubles et articles d'ameublement, de l'électroménager, de l'électronique et des matériaux de construction.



Encourager la production nationale

Le ministre du Commerce Mustapha Benbada avait affirmé récemment à l'APS que la relance du crédit à la consommation durant la prochaine tripartite pourrait concerner l'acquisition de véhicules produits en Algérie, soulignant que des crédits d'une valeur de 300.000 à 700.000 DA ont été proposés lors des négociations.

Selon lui, la relance du crédit à la consommation aura lieu dans le cadre de la loi de finance complémentaire 2014 ou la loi de finances 2015 car «il faut d'abord amender l'article 75 de la LFC 2009 qui a annulé ce type de crédit». La réintroduction du crédit à la consommation vise à écouler la production nationale et à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, souligne le rapport. «L'industrie nationale des biens de consommation durables mérite d'être aidée et encouragée face à la concurrence des produits importés ce qui permettra une meilleure mobilisation et utilisation des capacités humaines et matérielles existantes», estime le groupe de travail dans son rapport. Ainsi, le type de crédit à la consommation, retenu par le sous-groupe chargé du crédit à la consommation, est le plus classique et le plus

courant, il s'agit du «crédit personnel affecté». «C'est un crédit dont l'octroi est subordonné à l'acquisition d'un bien, auprès d'un vendeur commercialisant des produits issus de la production nationale», explique-t-on.

Le coût du crédit comprend les intérêts (dont les taux seront librement négociables), les frais bancaires liés au contrat de crédit et la prime d'assurance, alors que la quotité mensuelle de remboursement ne devrait pas excéder 30% du revenu mensuel. Par ailleurs, l'encadrement juridique et réglementaire du crédit à la consommation implique la mise en œuvre de deux actions: la protection de l'emprunteur et la prévention efficace du surendettement. Durant la période 1997/2008 où le crédit à la consommation fut pratiqué, «le niveau d'endettement des emprunteurs ne constituait pas un sujet de préoccupation», soutient le rapport. Les établissements de crédit avaient enregistré des taux de, seulement 2 à 3% d'impayés, «ce qui est conforme aux standards universels».

Un projet de décret exécutif relatif aux conditions et modalités d'offre de biens et service en matière de crédit à la consommation a été élaboré par le sous-groupe chargé de la relance du crédit à la consommation.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER Selon le P^r Lahcène Nezzal : «Le diagnostic précoce et la prévention, meilleurs alliés dans le traitement du cancer»

Le diagnostic précoce des maladies cancéreuses et la prévention demeurent «les meilleurs alliés» dans le traitement du cancer, a estimé hier à Constantine le Pr Lahcène Nezzal, médecin épémiologiste, professeur à la faculté de médecine de Constantine. Le spécialiste qui s'exprimait lors d'une rencontre sur les maladies cancéreuses, organisée à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le cancer, a indiqué qu'il est aujourd'hui du domaine du «réel» de guérir un cancer du sein, du col de l'utérus, de la prostate ou encore une tumeur colorectale, pour peu qu'il y ait «diagnostic précoce et prise en charge effective et efficace».

Dans sa communication portant sur «des fréquences de survenue des cancers au niveau de la population de Constantine», le Pr Nezzal a

affirmé que le fait de diminuer significativement l'incidence du cancer «n'est plus une utopie mais un fait tangible grâce à des mesures préventives». Evoquant une étude effectuée sur les pathologies cancéreuses dans la ville des ponts, ce praticien a révélé que les personnes atteintes de cancer augmentent d'une année à une autre avec un taux de mortalité «très important» car la tumeur «n'est pas traquée et traitée à son stade de vulnérabilité».

La prévention, a encore ajouté cet épémiologiste, «passe aussi par la réduction des effets néfastes du tabac et de l'alimentation malsaine». Il a préconisé à ce propos la pratique d'une activité physique, le renforcement du capital de connaissances sur les cancers et l'émergence d'un mouvement associatif d'aide aux personnes atteintes du cancer. Puisant dans les

statistiques d'une étude sur la prévalence des cancers à Constantine, le Pr Nezzal a indiqué que les estimations avancent 1 000 nouveaux cas de cancer en 2014, touchant 660 femmes contre 440 hommes. La même étude a révélé, selon lui, que le cancer le plus fréquent dans la ville du Vieux Rocher est celui du sein qui touche 38% de l'ensemble des femmes atteintes d'un cancer. Chez les hommes, le cancer du poulmon est la première pathologie cancéreuse puisqu'elle affecte 13,4% des cancéreux masculins.

Il reste, a-t-on souligné au cours des débats, que la survie à un cancer demeure «très faible». Seulement 39% des femmes et 24% des hommes chez qui une tumeur maligne a été diagnostiquée «dépassent le cap de 5 ans après la détection de la maladie». Cette rencontre à

caractère scientifique, initiée par l'association Wahad'aide aux malades du cancer, a vu la participation d'éminents professeurs et praticiens nationaux et français.

Le Pr Pierre Colonna, de l'hôpital Européen Georges-Pompidou de Paris (France), présentant un état des lieux du cancer, a souligné qu'en matière de traitement de cette maladie «endosse aujourd'hui le rôle du stratège plutôt que celui du médecin» avec «une multitude de traitements personnalisés entre chimiothérapie, radiothérapie et hormonothérapie». La rencontre a également constitué une occasion pour présenter des témoignages sur «le parcours» de certains cancéreux pris en charge à Constantine, ainsi sur le fonctionnement du centre anti-cancer du statut privé ouvert récemment.

ANDI

Work shop sur la débureaucratisation de l'acte d'investir jeudi à Oran



Cette rencontre, organisée par l'Andi, sera axée sur le rôle des représentants des administrations et des organismes publics dans l'accompagnement des investisseurs et la facilitation des procédures d'investissement, ajoute la même source.

Les wilayas d'Oran, de Mostaganem, d'Aïn Témouchent, de Mascara, de Relizane, de Sidi Bel Abbès, de Tlemcen, d'El Bayadh et de Saïda

seront représentées à ce work shop précise cet organisme qui ajoute que des représentants de guichets uniques ainsi que des promoteurs ayant bénéficié des avantages de ce dispositif seront aussi présents.

Il s'agit également de sensibiliser les participants sur les nouvelles mesures prises dans le cadre des instructions gouvernementales relatives à la réforme du service public

● Un work shop sur la débureaucratisation de l'acte d'investir se tiendra jeudi à Oran dans le cadre de la dynamisation des guichets uniques décentralisés de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), indique lundi l'Agence dans un communiqué.

pour l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services administratifs.

Le work shop sera un espace de discussions, d'échanges et de concertation entre l'ensemble des représentants des administrations et organismes publics et les investisseurs en vue d'examiner et résoudre les difficultés rencontrées dans la réalisation des projets, souligne l'Andi.

ZONE EURO

Le secteur manufacturier enregistre sa plus forte croissance en janvier

L'activité manufacturière dans la zone euro a enregistré en janvier sa plus forte croissance en 32 mois, l'indice PMI la mesurant s'est établi à 54,0 points, contre 52,7 en décembre, a indiqué lundi le cabinet Markit qui le publie. Lorsque l'indice dépasse les 50 points, cela signifie que l'activité progresse, tandis qu'elle se replie s'il est inférieur à ce seuil.

«Les dernières données de l'enquête sont conformes à une croissance trimestrielle de la production supérieure à 1%, cette expansion étant menée par l'Allemagne dont la croissance pourrait atteindre un taux de 3% au premier trimestre», selon Chris Williamson, chef économiste de Markit. «On peut également se réjouir des signes de stabilisation enregistrés en France, les nouvelles commandes à l'export repartant à la hausse en janvier», mais «le secteur manufacturier de la deuxième économie de la zone euro reste toutefois ancré en récession», souligne-t-il.

En Allemagne, le PMI manufacturier atteint 56,5 (contre 56,3 dans la précédente estimation), son plus haut niveau depuis 32 mois. En France, il est au plus haut depuis quatre mois, à 49,3 (contre 48,8 dans la précédente estimation).

Pour Howard Archer, économiste d'IHS Global Insight, «il est aussi très encourageant de voir que tous les pays en difficulté de la périphérie de la zone euro ont connu une expansion de l'activité en janvier, y compris la Grèce». Dans ce pays, l'indice s'est établi à 51,2 soit un plus haut de 65 mois.

Il a atteint 52,2 en Espagne et 53,1 en Italie. L'amélioration de la conjoncture manufacturière est «conforme à une croissance de l'ordre de 0,4 - 0,5% au premier trimestre», selon Chris Williamson, ce qui selon lui «dispensera la Banque centrale européenne de prendre de nouvelles mesures de relance».

APS

SELON JACK LEW, SECRÉTAIRE AMÉRICAIN AU TRÉSOR

Le Congrès «doit agir immédiatement» pour relever le plafond de la dette

Le secrétaire américain au Trésor Jack Lew a indiqué lundi que «le temps presse» pour que le Congrès relève le plafond de la dette qui arrive à échéance vendredi, estimant qu'il devrait agir immédiatement pour accroître la capacité d'emprunt des Etats-Unis.

Il est «impératif que le Congrès agisse immédiatement pour accroître notre capacité d'emprunt (...) en un mot, le temps presse», a déclaré M. Lew dans un discours à Washington.

Seul le Congrès a la prérogative de relever le plafond de la dette, dont la capacité légale s'épuise vendredi prochain. Après cette date, «le Trésor sera obligé



d'utiliser de mesures extraordinaires pour continuer à financer le gouvernement»,

affirme Jack Lew. Le secrétaire américain au Trésor ajoute que ces mesures ne

pourront durer «que pendant une brève période» et qu'elles seront épuisées «à la fin du mois». «Sans pouvoir emprunter, très vite, il ne sera pas possible de faire face aux obligations financières de l'Etat fédéral», avertit M. Lew. Il estime par ailleurs que l'année 2014 pourrait être l'année «de la percée de la croissance économique», appelant à éviter les gestulations politiques de ces dernières années qui ont fait tant de mal à l'expansion économique», selon lui. A l'automne dernier, les services administratifs fédéraux ont fermé pendant plus de deux semaines à cause d'un bras de fer au Congrès sur le budget et la dette.

ALLEMAGNE

Recul de 2% des commandes de machines-outils en 2013

Le secteur allemand des machines-outils, l'un des piliers de l'industrie du pays, a enregistré une baisse des commandes de 2% en 2013, selon des chiffres publiés hier.

De janvier à décembre, les commandes en Allemagne tout comme les commandes en provenance de l'étranger ont reculé de 2% sur un an, a indiqué dans un communiqué la fédération du secteur, la Vdma.

Au seul mois de décembre, elles ont chuté de 6% dans l'ensemble par rapport à décembre 2012, après avoir rebondi en

novembre. Les commandes sur le territoire national se sont effondrées de 10%. Sur la période allant d'octobre à décembre, la baisse a été de 3%, avec là encore une faiblesse particulière de l'activité sur le marché domestique (-4%, contre -2% pour l'étranger).

La Vdma souligne qu'il ne faut pas surévaluer les chiffres mensuels.

«Cependant, nous aurions aimé une meilleure fin pour cette année de toute façon difficile», a admis l'économiste en chef de la fédération, Ralph Wiechers. «Tous nos espoirs reposent désormais

sur 2014», a-t-il affirmé.

En décembre, la VDMA avait estimé que la production allemande de machines-outils devrait repartir à la hausse cette année et franchir pour la première fois la barre des 200 milliards d'euros, après une piètre performance en 2013. Elle pense également que le secteur pourrait franchir en Allemagne la barre du million de salariés. Par comparaison, le secteur automobile, autre pilier de l'économie allemande, employait un peu plus de 740.000 personnes en 2012.

LE GROUPE FRANÇAIS L'A ANNONCÉ HIER

La compagnie angolaise Sonangol reprend les parts de Total dans un permis pétrolier angolais

L'entreprise publique angolaise Sonangol reprend 15% de la participation du français Total dans un permis d'exploration pétrolière au large de l'Angola, pour 750 millions de dollars (environ 554 millions d'euros), a annoncé hier Total.

Le groupe français ex-

plique cette cession par sa décision d'allouer prioritairement ses investissements à des actifs dans lequel il possède des participations plus élevées, a-t-il indiqué dans un communiqué. Cette transaction qui porte sur le permis 15/06 reste soumise au feu vert des autorités. Ce permis, si-

tué en eaux profondes, à environ 350 kilomètres au Nord-Ouest des côtes de la capitale angolaise, couvre une superficie d'environ 2.984 kilomètres carrés, par une profondeur d'eau comprise entre 220 et 1.700 mètres, selon la compagnie pétrolière. Il est actuellement opéré

par l'italien Eni (35%) aux côtés de Total (15%), Sonangol (15%), SSI (filiale du chinois Sinopec et de Sonangol, 25%), du norvégien Statoil (5%) et de Falcon Oil Angola Investimentos (5%). L'Angola est le deuxième producteur de pétrole d'Afrique derrière le Nigeria.

CHINE

Recul de l'activité non manufacturière

L'indice des directeurs d'achat (IDA) dans le secteur non manufacturier en Chine a reculé à 53,4% en janvier, contre 54,6% en décembre soit le niveau le plus bas depuis février 2012, ont indiqué le Bureau d'Etat des Statistiques (BES) et la fédération de la logistique et des achats en Chine (CFLP).

L'IDA est un indicateur composite de l'activité manufacturière d'un pays. Il prend en compte le niveau des commandes, de la production, de l'emploi, des livraisons et des stocks du secteur.

Un niveau d'IDA supérieur à 50% atteste une expansion de l'activité, tandis qu'un indice inférieur à ce seuil signale une contraction.

«Il s'agit du troisième mois consécutif de baisse à cause du ralentissement du développement dans le secteur immobilier», ont précisées BES et la CFLP.

ESPAGNE

Le nombre de chômeurs repart à la hausse

Le nombre de personnes inscrites au chômage en Espagne est reparti à la hausse en janvier, à 4,8 millions après une nette baisse durant les deux derniers mois de 2013, selon les chiffres publiés hier par le ministère de l'Emploi.

La quatrième économie de la zone euro a recensé sur le mois 113,097 demandeurs d'emploi de plus qu'en décembre (+2,41%). Sur un an, l'Espagne enregistre 166.343 personnes (-3,34%) en moins sur les listes du chômage, après un fort recul en décembre sur un an.

Le nombre de chômeurs recensés en décembre 2013 dans le même pays était de 4,7 millions de personnes, en baisse pour le deuxième mois consécutif après qu'il ait atteint 4,81 millions de chômeurs en mois d'octobre de la même année.

Sur l'ensemble de l'année 2013, le gouvernement espagnol avait dit que «le chômage a connu son plus fort recul depuis 1999», promettant «plus d'emploi et une reprise de la croissance en 2014», après deux ans de récession.

L'Ukraine négocie sa dette gazière avec la Russie

L'Ukraine a négocié lundi à Moscou les moyens de paiement de sa dette gazière galopante envers la Russie, a indiqué le groupe russe Gazprom.

Le vice-Premier ministre Iouri Boïko, en charge du dossier gazier, a rencontré le patron de Gazprom Alexei Miller, avec lequel il a discuté du «remboursement» de la dette de l'opérateur ukrainien Naftogaz, a précisé un communiqué de Gazprom.

Le groupe gazier a confirmé au passage les montants de la dette gazière de Naftogaz, révélés lundi matin par la presse russe. Au Total Naftogaz doit 3,3 milliards de dollars à la Russie.

Les conflits gaziers à répétition entre les deux pays ont perturbé à plusieurs reprises les livraisons de gaz vers l'UE, en 2006 et 2009.

La Russie et l'Union européenne s'accusent mutuellement d'exercer des pressions sur Kiev, au bord de la faillite, pour attirer l'Ukraine dans leur giron.

En novembre dernier, la Russie avait accordé un prêt de 15 milliards de dollars après que l'Ukraine eut renoncé à signer un accord de libre échange avec l'Union européenne.

Moscou avait déjà versé trois milliards de dollars. Mais les autorités russes ont décidé la semaine dernière d'attendre la formation d'un nouveau gouvernement avant tout nouveau versement.

APS

FORTE DÉPRÉCIATION DE YEN

Toyota relève ses prévisions pour la 3^e fois et vise des bénéfices records

Le constructeur d'automobiles japonais Toyota a relevé hier ses prévisions pour la troisième fois cette année, escomptant des bénéfices records grâce à la forte dépréciation du yen qui dope ses revenus à l'étranger.



Pour l'exercice comptable du 1er avril 2013 au 31 mars 2014, le premier groupe mondial du secteur s'attend désormais à un bénéfice net de 1.900 milliards de yens (14,2 milliards d'euros au taux de change retenu par le groupe), soit 14% de plus qu'envisagé jusqu'à présent et 97% de plus sur un an.

Il a aussi rehaussé sa prévision de profit d'exploitation, à 2.400 milliards de yens (82% de plus sur un an), et élevé son estimation de chiffre d'affaires à 25,500 milliards de yens (16% de plus sur un an, 190 milliards d'euros).

Si le géant basé près de Nagoya (centre du Japon) parvenait à atteindre ces objectifs, il battrait ses records de bénéfices dégagés pendant l'exercice 2007-2008 avant la crise financière internationale qui l'avait mis à rude épreuve.

Le constructeur avait connu ensuite d'autres difficultés (crise de rappels pour défauts techniques aux Etats-Unis, ascension historique du yen, paralysie temporaire de la production à cause d'un séisme au Japon), mais s'est remis depuis dans le bon sens de la marche.

«Toyota réalise de très bonnes performances» appuyées sur la baisse du yen et la bonne forme des marchés américain et asiatique, a commenté pour l'AFP l'expert de l'automobile Takaki Nakanishi.

Le groupe profite de la dépréciation du yen entraînée par la politique monétaire ultra-accommodante de la Banque du Japon. Le dollar valait en moyenne 83 yens pendant l'exercice

2012-2013 mais le constructeur table sur 100 yens pour l'exercice en cours. Or chaque yen gagné par le billet vert dope de 40 milliards de yens (près de 300 millions d'euros) le bénéfice opérationnel de Toyota.

Cette évolution est d'autant plus rentable pour le mastodonte qu'il produit plus de 40% de ses véhicules au Japon quand son concurrent nippon Nissan, dont le français Renault est le premier actionnaire, n'y assemble plus que 20% de ses voitures.

À côté de production égal, les véhicules fabriqués par Toyota au Japon puis exportés rapportent désormais beaucoup plus car le fruit de leur vente dans des devises étrangères est désormais converti en yens dépréciés.

Optimisme prudent

Le constructeur a évoqué aussi des réductions de coûts et de meilleures ventes pour expliquer son optimisme.

Lors des neuf premiers mois de l'exercice (avril à décembre 2013), le bénéfice net de Toyota s'est envolé de 135% à 1,526 milliards de yens (11,4 milliards d'euros), son bénéfice opérationnel a plus que doublé à 1,856 milliards de yens et son chiffre d'affaires a bondi de 18% à 19,122 milliards.

Pendant cette période, Toyota a vendu davantage de véhicules grâce à un très bon troisième trimestre (octobre-décembre) qui a permis d'inverser l'effritement subi au premier semestre (avril-septembre).

Lors des trois derniers mois, le groupe a accéléré ses ventes en Chine,

premier marché mondial du secteur où il avait souffert l'an passé des conséquences d'une querelle diplomatique sino-nippone, ainsi qu'en Europe où le climat s'améliore d'après le constructeur.

Aux Etats-Unis où le marché s'est bien porté, Toyota a encore bien vendu sa petite berline Camry. Au Japon, où de nombreux consommateurs s'empressent d'acquiescer un véhicule avec la hausse d'une taxe sur la consommation au 1er avril, Toyota a bien vendu ses modèles hybrides (à double motorisation, essence et électricité).

Au final, il a quintuplé son bénéfice net au troisième trimestre.

S'il est globalement optimiste pour Toyota comme pour les autres constructeurs nippons, M. Nakanishi reste prudent: «La demande en Asie et aux Etats-Unis pourrait ralentir, l'impact positif des taux de change s'apaise, sans parler du marché chinois où plane le risque de soubresauts diplomatiques», a-t-il énuméré.

Toyota a annoncé récemment avoir vendu en 2013 quelque 9,98 millions de véhicules (marques Toyota, mini-voitures Daihatsu, poids lourds Hino et voitures de luxe Lexus), ce qui lui a permis de conserver sa première place mondiale, devant l'allemand Volkswagen et l'américain General Motors. Il est devenu en outre le premier constructeur à dépasser la barre symbolique des 10 millions de véhicules assemblés en une année (10,12 millions).

Nintendo a racheté 9,5 millions de ses propres actions pour 840 millions d'euros

Le pionnier japonais des jeux vidéo, Nintendo, a annoncé hier avoir racheté 9,5 millions de ses propres actions pour 114,24 milliards de yens (840 millions d'euros), conformément à une décision prise la semaine passée.

Cette opération, effectuée mardi matin, vise à gagner «plus de flexibilité pour la politique financière du groupe dans un contexte d'affaires changeants».

Nintendo a annoncé la semaine dernière des résultats mauvais pour les neuf premiers mois de son exercice, confirmant qu'il se trouvait dans une situation très délicate.

Le père de Mario, Zelda et des Pokemon, qui devrait terminer dans le rouge l'exercice 2013-2014, est forcé de revoir sa stratégie pour se tirer d'une mauvaise passe en grande partie due aux événements de ses consoles, concurrencées par les smartphones multifonctionnels.

Santé et condition physique

Selon le patron Satoru Iwata, Nintendo prépare de nouveaux types de divertissements et services, avec pour thème la santé et le suivi de la condition physique.

Il va avoir besoin pour cela de regrouper des technolo-

gies supplémentaires.

Par conséquent, les actions rachetées pourraient être utilisées comme «monnaie d'échange» dans le cadre d'opérations de fusion et acquisition, une option que M. Iwata n'a pas exclue durant une conférence de presse en fin de semaine passée.

Le conseil d'administration de Nintendo avait approuvé la semaine passée le rachat d'ici à mars d'actions pour un montant maximum de 125 milliards de yens.

Cette annonce, faite après la clôture du marché, avait provoqué une envolée de l'action de plus de 7% le lendemain matin, mais le soufflé était immédiatement retombé lorsque M. Iwata avait présenté la stratégie à venir, jugée décevante par les investisseurs.

D'aucuns espéraient que la maison centenaire allait franchir le Rubicon en proposant des jeux pour smartphones, mais M. Iwata a signifié qu'il n'en était pas question, du moins à moyen terme.

Mardi, après l'annonce du rachat effectué, l'action Nintendo a fini en baisse de 1,04% à 11,900 yens, sur un marché très déprimé puisque l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a carrément décroché de 4,18%.

AÏN NÂADJA

Une affaire de famille

Karima 31 ans, n'a jamais douté de la fidélité de son cousin Youcef âgé de 35 ans, lorsqu'elle apprend qu'il la trompe.

A. Ferrag

Son père et sa mère absents ce jour-là, Karima sort faire quelques courses. De retour à la maison, Karima arrive et ouvre la porte de la chambre, comme une folle. Le choc est trop grand pour elle. Elle surprend sa sœur Amira, âgée de 20 ans, avec son fiancé Youcef. Une dispute violente éclate entre Karima et sa sœur. Karima très en colère se saisit d'un bâton et la frappe violemment avant de quitter la maison.

Quelques minutes plus tard, Amira reprend ses esprits et hurle de toutes ses

forces, son voisin entend ses appels et essaye d'ouvrir la porte, il escalade le mur et saute dans la cour.

Du sang coule de plusieurs parties de son corps. Amira souffre d'une double fracture au niveau des bras et plusieurs autres plaies au niveau de la tête et du dos. Les médecins lui délivrent un certificat de 3 mois d'incapacité. Elle dénonce évidemment sa sœur Karima.

Karima est arrêtée, elle comparait devant le tribunal d'Alger pour coups et blessures volontaires.

Le jour du procès en ce mois de janvier 2014, la coupable reconnut les faits et déclara : «Le jour du drame M. le président,



je suis rentrée dans une colère noire, et je ne savais pas ce que je faisais, ma sœur me trompe avec mon fiancé»

Pour le ministère public, toutes les données du dossier prouvent la tentative d'assassinat, et non de simples coups et blessures volontaires, il met en exergue la gravité des faits et requiert la peine de 2 ans de prison ferme. L'avocat de la défense demande d'accorder des circonstances atténuantes pour sa cliente. Après les délibérations, la cour accorde les circonstances atténuantes à Karima qui fut condamnée d'une peine de 6 mois de prison ferme pour coups et blessures volontaires.

16 422 interventions de la Protection civile

Durant la période du 26 janvier au 01 février 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré 16 422 interventions dans les différents secteurs d'interventions, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité ... etc.

Concernant les secours à personnes, 10481 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1106 blessés traités par nos secours médicalisés, 9291 évacuations sanitaires.

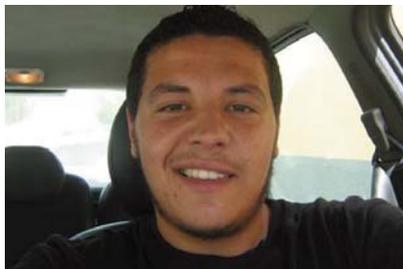
1 605 interventions effectuées suite à 910 accidents de la circulation ayant causé le décès de 40 personnes et 954 autres blessées, traitées et évacuées

vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya de Boumerdes avec 03 personnes décédées et 44 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacués vers les structures hospitalières suite à 37 accidents de la route. En outre, nos secours ont effectués 754 interventions pour

procéder à l'extinction de 464 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs, 3 582 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3 215 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.



TIZI-OUZOU

UNE ANNEE APRES SON KIDNAPPING ET SON ASSASSINAT

Les quatre assassins d'Ali Laceuk condamnés à des peines capitales

Le juge près la cour criminelle de la ville de Tizi-Ouzou a rendu ce lundi tard dans la soirée son verdict au sujet de l'affaire de kidnapping d'Ali Laceuk enlevé l'an dernier. Les quatre principaux accusés B. Abdenour, 29 ans, F.K., 28 ans, B.Mourad, 27 ans et B. Lounes, 29 ans ont écopé de peines capitales alors qu'un cinquième a été condamné à une année de prison ferme pour n'avoir pas dénoncé les criminels.

Les quatre assassins répondaient, pour rappel, devant le juge pour plusieurs chefs d'inculpation comme le kidnapping et l'as-

assinat avec préméditation. Rappelons, par ailleurs que l'arrêt de renvoi révèle que le jour de l'enlèvement, Mourad B., à bord du véhicule de son frère Salah, s'est dirigé vers jusqu'à Ath Aïssi où il a embarqué à bord de sa voiture la victime pour aller en direction de Naciria. La destination finale, une bâtisse en construction et non encore habitable. Au cours de cette même journée, la victime sera ensuite assassinée dans des conditions atroces.

K. N. A

CANADA

Fin des recherches après l'incendie d'une maison de retraite au Québec

Les autorités québécoises ont annoncé lundi la fin des recherches dans les décombres d'une maison de retraite à l'Isle-Verte, sur les bords du Saint-Laurent, théâtre d'un incendie dans lequel 32 personnes ont péri il y a une dizaine de jours.

Jusqu'à présent, 28 corps ont pu être extraits des décombres de l'établissement ravagé par les flammes le 23 janvier, dont 17 ont été identifiés.

«Au cours de nos recherches sur le site, nous avons récupéré plusieurs restes humains que nous sommes (en train d'examiner) afin de pouvoir les relier à une victime

toujours manquante», a déclaré lors d'une conférence de presse Geneviève Guilbaut, porte-parole du Bureau du coroner (médecin légiste).

L'enquête sur les circonstances de l'incendie est toujours en cours.

Plusieurs hypothèses sont envisagées, a fait valoir la Sûreté du Québec (SQ, police provinciale), n'excluant pas la piste criminelle.

Dans la nuit du jeudi 23 janvier, le feu s'était déclaré dans une aile de la maison de retraite qui abritait près de 60 personnes dans cette localité de 1 400 habitants, à 230 kilomètres au nord-est de Québec sur les bords du fleuve Saint-Laurent.



B.B.A

La quasi-totalité des établissements scolaires fermés

La wilaya de Bordj Bou Arreridj n'a pas dérogé encore une fois à la règle. L'appel à la grève lancé par le CNAPEST a été largement suivi à travers l'ensemble des localités de la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Les deux syndicats, le Cnapest et l'Unpef, nous ont fait avoir hier que le taux de suivi à travers la wilaya de Bordj Bou Arreridj : « pour le secondaire le taux est de 96% », selon M. Hakas, le coordinateur de wilaya du CNAPEST dans le moyen et le primaire, le taux selon M. Bourahli, le représentant de l'UNPEF à Bordj Bou Arreridj est de 90% en primaire et plus de 50% dans le moyen. Les responsables du Cnapest et de l'Unpef ont affiché toute leur satisfaction devant l'adhésion des enseignants au mot d'ordre de grève. Ainsi donc, la quasi-totalité des établissements scolaires de la wilaya sont restés fermés.

Mouad B.

Les habitants de la cité 180 Logements réclament l'aménagement urbain

Les habitants du quartier 180-Logements à El Achir, dans la wilaya de Bordj Bou-Arerridj, n'ont cessé de réclamer la prise en charge de leur quartier, en vain. « En plus des débris qui jonchent le quartier et la poussière, en été c'est la boue qui revient en hiver », déplorent des habitants de ce quartier. « Nous avons saisi toutes les autorités concernées pour une amélioration de nos conditions de vie mais notre situation est toujours la même. » Pour cette fois-ci, les habitants qui ne croient plus aux promesses des élus, sollicitent l'intervention du wali pour donner un autre visage à leur quartier.

Pour se faire entendre, ils ont bloqué dans la matinée d'hier la RN5 reliant Bordj Bou Arreridj à Alger.

M.B.

M'SILA

Saisie de plus d'un kilo de kif traité

Les éléments de la brigade anti-drogue de PJ de la Sûreté de wilaya de M'Sila, ont saisi en début de semaine, plus d'un kilo de kif traité au niveau des wilayas de M'Sila et Bouira. Suite à une information fiable, les policiers ont mis sous surveillance un domicile situé à M'Sila, pour arrêter un jeune homme, répondant aux initiales de D.A., 37 ans accompagné d'un autre jeune M.M., 29 ans en possession de plus de 100g de kif traité. Munis d'une commission rogatoire, les policiers ont réussi à neutraliser le fournisseur A.Y., 26 ans et un autre complice M.S., 33 ans résidant à Bouira. La fouille du domicile a permis la découverte de 936 g de kif traité. Les mis en cause ont été arrêtés et présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'Sila qui a placé D.A., A.Y. et M.S., sous mandat de dépôt et M.M., a bénéficié d'une citation directe.

Mouad B.

Séisme de 6,1 au large de l'Indonésie, pas de tsunami

Un séisme de magnitude 6,1 a été enregistré hier au large de l'Indonésie et du Timor oriental, a annoncé l'institut de géophysique américain (USGS), mais tout risque de tsunami a été écarté.

Le séisme a eu lieu à 7H36

(22H36 GMT lundi), à l'extrême est de l'archipel indonésien et à 318 kilomètres à l'est-nord-est de Dili, la capitale du Timor oriental, a précisé l'USGS.

L'hypocentre se situe à une profondeur de 18 kilomètres. Le Centre d'alerte au tsunami dans

le Pacifique n'a pas diffusé d'avertissement. Aucun dégât ni victime n'ont été signalés. L'Indonésie se trouve sur la «ceinture de feu du Pacifique», une zone où des plaques tectoniques se heurtent, ce qui provoque une activité sismique

Les enfants victimes d'accidents de chariots de supermarché



Dans les supermarchés, les accidents de caddies sont trop fréquents et potentiellement dangereux pour les enfants selon une nouvelle étude américaine.

Entre 1990 et 2011 des chercheurs américains du Children's Hospital à Columbus se sont penchés sur la question délicate des accidents de chariots dans les supermarchés. Si le sujet de l'étude paraît surprenant, les résultats révèlent pourtant que « la situation » peut-être inquiétante. En effet, les conclusions de l'enquête publiée dans la revue spécialisée Clinical Pediatrics affirment que 530 494 enfants de moins de 15 ans ont été traités dans les services d'urgence des États-Unis pour des blessures et traumatismes liés aux chariots entre 1990-2011. Soit 66 enfants par jour accidentés dans les supermarchés à cause de carambolages ou chutes de chariots. Les enfants sont majoritairement touchés à la tête (78,1%) et subissent parfois des traumatismes crâniens. Les plus sensibles sont les petits de moins de 4 ans. Certains accidents s'avèrent graves car 16.500 enfants ont même dû être hospitalisés pendant cette période.

Pourtant aux États-Unis, des normes de chariots ont été mises en place dès 2004. Mais malgré ses nouvelles réglementations, les accidents n'ont pas cessé d'augmenter et le nombre de commotions cérébrales et de blessures ouvertes à la tête n'ont pas diminué. Elles ont en effet augmenté entre 1990 et 2011 de 213,3%. Les chercheurs concluent que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour stopper ce processus et qu'une prévention auprès des familles et des supermarchés s'impose.



Les recherches de corps au pied du volcan indonésien Sinabung, dont une nuée ardente a englouti 15 personnes samedi, ont été interrompues lundi par une nouvelle et violente éruption.

«Nous avons décidé d'interrompre

les recherches en milieu de journée, pour la sécurité des secouristes», a indiqué le responsable local des opérations, Rochmali. Le volcan est entré en éruption encore plus violemment que samedi, quand une nuée ardente avait trans-

formé la région en un vaste paysage de désolation. Le cratère a craché un panache de fumée et de cendres haut de 2,5 km, contre 2 km samedi, a indiqué l'Agence nationale des catastrophes. Cette nouvelle éruption n'a fait aucune victime.

VOLCAN SINABUNG Les recherches interrompues par une nouvelle éruption

USA Le lancement du télescope spatial James Webb reste prévu en 2018

Le lancement du télescope spatial américain James Webb, successeur de Hubble et plus puissant observatoire de l'univers jamais déployé dans l'espace, est toujours prévu en 2018, a indiqué lundi le patron de l'agence spatiale américaine (Nasa), Charles Bol-

den. «Nous sommes en bonne voie pour un lancement en 2018» comme prévu, a-t-il affirmé lors d'une présentation à la presse de l'état d'avancement de ce projet de près de neuf milliards de dollars. Les quatre instruments sont finis d'être construits et les 18 seg-

ments hexagonaux du miroir ont été livrés, a précisé M. Bolden.

James Webb (JWST), sera le télescope le plus puissant jamais construit, avec une sensibilité cent fois plus grande que Hubble, lancé en 1990 et qui avait révolutionné l'astronomie.

Elle réalise le créneau le plus dangereux du monde

Mercredi dernier, en roulant dans la ville de Moscou, une conductrice a perdu le contrôle de son véhicule. Pourtant, alors qu'elle était à deux doigts de causer un vrai carambolage sur la route, la jeune femme a réussi à réaliser un créneau tout à fait bluffant.

Le créneau le plus impressionnant

Le geste est tellement précis qu'on pourrait facilement croire qu'il était volontaire. Mais le 29 janvier dernier, cette conductrice ne cherchait pas à se garer. Elle a simplement réussi à éviter de violents accidents avec des voitures en circulation.

En effet, en roulant, elle a commencé à perdre le contrôle de son véhicule. D'après les témoins, la voiture de cette femme commence à aïrer des zigzags dangereux. Par chance, cette Russe réussit à se mettre à l'abri en évitant les voitures à quelques centimètres près.

Le clou du spectacle, c'est tout de même quand cette

femme termine sa mésaventure en étant parfaitement garée comme si tout cela avait été volontaire. On pourrait donc facilement confondre ce terrible incident avec un créneau totalement maîtrisé. Alors qu'elle partait de la file la plus à gauche, la conductrice avisée est allée se ranger sur la droite en coupant trois voies.

Elle peut compter sur sa bonne étoile

C'est un véritable miracle que cette femme n'ait pas causé d'accident sur son passage. A première vue, on dirait que tout a été calculé pour qu'elle puisse se garer en toute sécurité. Mais, en réalité, cette femme a surtout pu compter sur sa bonne étoile. Tout s'est parfaitement agencé autour d'elle ce qui lui a permis de ne toucher aucune voiture durant sa manœuvre périlleuse. Elle a surpris les autres automobilistes mais, son véhicule n'a pas touché les autres voitures qui roulaient, et c'est bien en cela que cette Russe est une chanceuse.

Des miroirs «magiques» datant du 3^e siècle découverts au Japon

Le plus ancien exemple de miroir magique connu du Japon a été découvert grâce à des tests sur des fac-similés. Ces miroirs projettent un reflet sur lequel on voit clairement l'empreinte d'une gravure située derrière la partie réfléchissante.

L'archéologie ne manque décidément pas de découvertes éblouissantes. Le musée national de Kyoto a annoncé le 29 janvier que deux miroirs de ses collections seraient en fait des «miroirs magiques». Ces derniers ressemblent à des miroirs normaux mais, éclairés à la lumière du soleil, ils projettent un éclat sur lequel est imprimé une gravure présente à l'arrière du miroir.

La découverte a été rapportée par la version anglaise du *Ashahi Shimbun*, un des principaux quotidiens japonais. Les deux miroirs en question sont liés à la reine Himiko, qui a dirigé la région du Yamatai au Japon entre 189 et 248. D'une taille de 21 et 24 centimètres, ils ont été découverts dans la

tombe Higashinomiya près de Nagoya au Japon. Stylistiquement parlant, ils font partie des miroirs en cuivre et en étain dits Sankakubuchi Shinjyuko. Ils sont ainsi caractérisés par des gravures de créatures fantastiques.

Un don d'un empereur chinois ?

Plus de 500 miroirs de ce type ont été découverts au Japon. Certains portent l'équivalent de la date 239 gravés sur eux. Cela correspond à l'envoi, selon une chronique chinoise, de 100 miroirs de bronze de la part d'un empereur chinois à un émissaire de la reine Himiko.

Ryu Murakami, du musée de Kyoto, a fabriqué deux répliques de ces miroirs grâce à une imprimante 3D. C'est à partir de ces derniers qu'il a pu tester son hypothèse. «Quelqu'un s'est aperçu du phénomène [à l'origine des miroirs magiques] et s'est mis à façonner volontairement les miroirs de cette façon, explique-t-il à l'*Ashahi Shimbun*.

Je pense qu'ils étaient liés à un culte du soleil».

Des icônes secrètes

Le chercheur, spécialisé en matériaux anciens, souhaite à présent étudier d'autres miroirs afin de voir s'ils sont aussi «magiques». «Cette découverte pourrait redéfinir le rôle des miroirs dans les rituels anciens, complète Shoji Morishita, professeur d'archéologie à l'université d'Otome. Parfois, des dizaines de miroirs sont retrouvés dans un même tumulus. En théorie, il n'est pas difficile d'imaginer qu'ils aient été alignés pour projeter une série d'images». D'origine chinoise, ces miroirs ont été rendus populaires bien plus tard au Japon. Comme le rappelle l'*Ashahi Shimbun*, les chrétiens de l'archipel s'en servaient du XVII^e au XIX^e siècle pour cacher les icônes religieuses devant lesquelles ils priaient. Le christianisme était en effet puni de mort à certaines périodes.

DU 9 AU 13 FÉVRIER À ALGER

L'ANEP organise une semaine culturelle

Des personnalités historiques, culturelles et littéraires prendront part à la semaine culturelle qui sera organisée par la direction de l'édition de l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep) du 9 au 13 février à Alger, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Des conférences, des rencontres sur les livres récemment édités, des soirées poétiques et littéraires suivies de séances de dédicaces sont prévues lors de cette semaine culturelle.

Zohra Drif sera l'invité du premier jour de cette semaine. Des professeurs universitaires animeront une conférence qui débattrà du dernier ouvrage du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Larbi Ould Khelifa au deuxième jour de cette manifestation.

Au troisième jour de la semaine, d'anciens ministres dont Lamine Bechichi, Z'hor Ounissi, Hachemi Djiar, Ka-



mel Bouchama et Azeddine Mihoubi présenteront leur ouvrages et partageront leurs expériences.

Les journalistes seront également de la partie au quatrième jour de cette manifestation à l'instar d'Achour Fenni, Hamid Abdelkader, Soraya Bouamama, Nazim Azizi et Fatiha Zemmamouche.

Les deux derniers jours seront réservés aux créateurs qui présenteront leurs œuvres, dont les romanciers Hadjer

Kouidri, Allaoua Hadji et Abderrezak Boukoba. La semaine culturelle s'achèvera par une soirée poétique animée par Brahim Seddiki, Rabah Drif, Mohamed Abdoune, Nasreddine Hadid, Youcef Belaouadj, Haïtham Ziyane et Daïfallah Bachir.

L'Anep, qui a lancé ses publications depuis des années et établi des partenariats avec des éditeurs arabes, a doté la bibliothèque algérienne de grands titres.

13^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM INDÉPENDANT D'ISTANBUL

«Loubia Hamra» de Narimane Mari en compétition

Le documentaire de fiction «Loubia Hamra» de Narimane Mari participe au 13^e Festival international du film indépendant d'Istanbul en Turquie prévu du 13 février au 2 mars, annoncent les organisateurs.

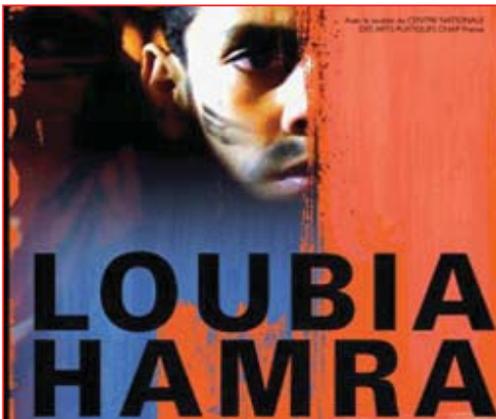
«Loubia Hamra» (2013), sera en compétition concourra dans la section «Inspired International Film Competition» dédiée à la découverte et à la promotion des jeunes cinéastes émergents, indique-t-on de même source.

Représentant l'Algérie et la France, «Loubia Hamra» sera en lice pour le Grand Prix du festival aux côtés de plusieurs pays, représentés par huit productions dont «Mahi va Gorbeh» (Iran-2013), «Manakamana» (Etats Unis-2013) et «The Selfish Giant» (Royaume Uni-2013).

D'une durée de 77 mn, «Loubia Hamra» (2013), production algéro-française, revient sur la guerre de libération nationale à travers un travail alliant la fiction au documentaire, où un groupe de «gamins vivant au bord de la mer s'en va soudain en guerre».

«Loubia Hamra» avait été triplement consacré au 24^e Festival international du cinéma de Marseille (Le FID), avec le Grand Prix de la compétition française, le Prix Renaud Victor, décerné par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), et la Mention spéciale dans le cadre du Prix «Marseille Espérance».

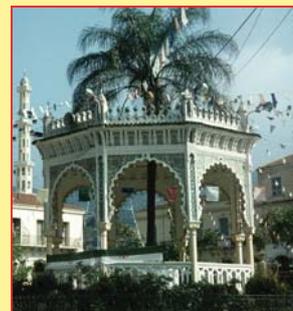
Fondé en 2001, le Festival international du film indépen-



dant d'Istanbul vise à «ouvrir une fenêtre d'échanges entre les peuples, à travers la projection des plus importants films contemporains, et permettre la rencontre entre réalisateurs de nationalités différentes».

BLIDA

Le manque de foncier entrave la réalisation des projets culturels



Le manque de foncier public entrave la réalisation de nombreux projets du secteur de la culture depuis 2010 à Blida, a indiqué lundi le directeur de la Culture de la wilaya.

Il s'agit principalement des projets d'un théâtre régional de 800 places, d'un musée d'histoire et d'archéologie et d'une bibliothèque, pour lesquels les responsables qui se sont succédé, à la tête de la commune de Blida, peinent à trouver des assiettes foncières pour leur implantation, a déploré M. Ayache Ahmed.

«Pourtant, ces projets nécessitent un foncier global d'à peine 6500 M²», a-t-il souligné, en mettant en exergue l'impact de ces projets tant en matière de création de postes d'emploi, qui profiteront aux jeunes de la localité, qu'en matière de dynamisation des activités culturelles locales.

Le ministère de tutelle a refusé, récemment, une demande de transfert de ces projets vers les communes de Bouarfa et de Beni Mered, en dépit de leur proximité du chef-lieu de wilaya, a encore fait savoir ce responsable, pour souligner l'insistance de la tutelle pour leur nécessaire implantation au centre-ville de Blida. Un fait qui hypothèque leur réalisation», a-t-il estimé.

«Néanmoins, des efforts sont consentis en vue de l'implantation de ces projets au niveau de la commune de Ouled Yaïch, l'un des plus grands centres urbains de Blida», a signalé la source, estimant que leur concrétisation est de nature à «constituer un véritable réceptacle, tant pour les jeunes que pour les intellectuels de la région, qui pourront donner libre cours à leur créativité».

D'autant que la wilaya accuse un déficit en ce genre d'équipements culturels, a ajouté.

APS

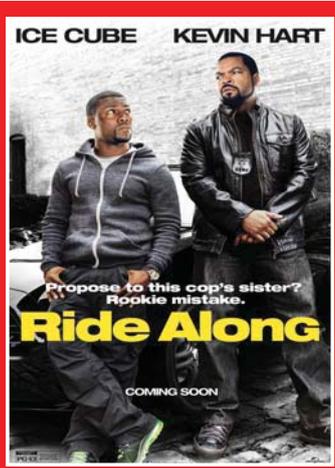
La comédie «Mise à l'épreuve» conserve la tête du box-office nord-américain

La comédie «Mise à l'épreuve» est restée en tête du box-office nord-américain pour sa troisième semaine d'exploitation, selon les chiffres définitifs publiés lundi par Exhibitor Relations.

«Mise à l'épreuve», l'histoire d'un policier aux méthodes musclées qui demande à son futur beau-frère de l'accompagner pendant sa ronde pour savoir s'il est digne d'épouser sa sœur, a dégagé 12 millions de dollars, soit 92,6 millions au to-

tal depuis sa sortie. Il est suivi par l'insaisissable Disney de Noël, «La Reine des neiges», qui remonte à la deuxième place en engrangeant encore 8,9 millions de dollars à sa onzième semaine, soit 360 millions au total.

Une nouveauté, «That awkward moment», comédie romantique dans laquelle trois amis font le pari de rester célibataires, fait son entrée à la troisième place en récoltant 8,7 millions de dollars.



Tabagisme

La fumée qui reste accrochée aux meubles et aux tissus est tout aussi dangereuse que le tabagisme passif, selon les chercheurs de l'université de Californie. Elle se dégrade au fil du temps et devient de plus en plus toxique.

TABAGISME PASSIF

il augmente le risque d'hospitalisation des enfants

Les enfants exposés au tabagisme passif doublent leur risque d'être admis à l'hôpital pour des infections par rapport à des enfants non exposés à la fumée de cigarette.

On sait que le tabagisme passif est néfaste, encore plus pour les enfants. Le monoxyde de carbone et les autres substances toxiques contenues dans la fumée du tabac affectent le cœur et les organes des enfants. Il a même été suggéré que la fumée pouvait engendrer des troubles du comportement chez l'enfant.

Une nouvelle étude américaine confirme un des effets néfastes du tabagisme passif. Il concerne le risque de maladies infectieuses chez l'enfant. Les chercheurs de Cincinnati démontrent que le risque d'hospitalisation pour des infections respiratoires comme l'asthme est doublé chez les enfants exposés à la fumée de cigarette, en voiture ou à la maison.

Pour s'en rendre compte, les scientifiques ont mesuré la cotinine (une substance produite par le corps quand il reçoit de la nicotine, ndlr) présente dans la salive et le sang de 600 enfants âgés de 1 à 16 ans. Tous étaient admis en urgence à l'hôpital de Cincinnati pour asthme et d'autres troubles respiratoires. Ils les ont suivis pendant plus d'un an, le temps de voir si les jeunes patients étaient de nouveaux hospitalisés. Résultat, 17 % des enfants ont fait un nouveau séjour à l'hôpital. L'analyse de la cotinine a révélé que les enfants exposés à la fumée du tabac doublaient leur risque d'être hospitalisés.

Pour le Dr Robert Kahn, auteur de l'étude, la mesure de cotinine constitue un bon outil pour repérer les enfants victimes de tabagisme passif et ainsi mieux cibler les interventions en sevrage tabagique auprès de leurs parents.

L'étude a été publiée dans la revue spécialisée Pediatrics.

Méfiez-vous de la fumée tertiaire

Même après que la fumée ait disparu, des résidus toxiques restent piégés dans les cheveux, la peau, les vêtements, les tapis et les meubles : c'est la fumée tertiaire. Elle s'accumule avec le temps et présente un vrai danger, au même titre que le tabagisme passif, surtout pour les bébés. Selon une étude réalisée par des chercheurs de l'université de Californie, à Riverside, aux États-Unis, la fumée tertiaire serait responsable d'hyperactivité, de dommages importants au foie, aux poumons et de difficultés de cicatrisation. Chez les enfants, elle pourrait en-

trainner des troubles neurologiques sévères. «Nous savons que certaines composantes de cette fumée tertiaire sont toxiques. Une fois de plus, l'exposition à la fumée de cigarette, primaire, secondaire ou tertiaire, est déclarée dangereuse», alertait déjà en 2009 le docteur Andrew Pipe, chercheur de la Fondation affilié à l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa. L'étude américaine, publiée par la revue *Plus One*, apporte des détails sur ces risques, après les avoir étudiés sur des souris. Parmi les effets néfastes observés par les chercheurs :

une augmentation du risque de la maladie du foie gras, pouvant ainsi conduire à un cancer et augmentant les risques de maladies cardiovasculaires. Entre autres, le tabagisme tertiaire accroît les risques de fibrose et de maladie pulmonaires inflammatoires, tout comme des retards de cicatrisation et des troubles du comportement comme l'hyperactivité. Cette recherche met également en évidence un absentéisme scolaire en hausse de 40% chez les enfants vivant avec un ou deux adultes qui fument à la maison.

Beaucoup plus de nicotine dans les cigarettes



Pour vous rendre plus accros, les fabricants de tabac ont trouvé un stratagème : augmenter le taux de nicotine.

L'information devrait inquiéter les fumeurs qui n'arrivent pas à arrêter la cigarette. Une étude de la Massachusetts Department of Public Health et de l'University of Massachusetts Medical School révèle que certaines marques de cigarette n'hésiteraient pas à augmenter la concentration de nicotine dans les cigarettes. L'objectif de la manœuvre paraît clair : rendre le tabac plus addictif et les fumeurs plus dépendants.

L'étude a comparé les contenus de cigarettes de quatre grandes marques : Philip Morris, R.J.

Reynolds, Brown & Williamson et Lorillard. Verdict : les trois premières marques ont augmenté la quantité de nicotine. Celle-ci est passée de 1,65 mg par cigarette en 1999 à 1,89 mg en 2011. Cette augmentation des doses se traduit par une dépendance plus rapide des jeunes fumeurs, selon Thomas Land, auteur de l'étude, cité par *The Boston Globe*. «Les jeunes devraient devenir plus rapidement accros à la cigarette, dès les premières cigarettes qu'ils fument», estime-t-il.

Après la publication de cette étude dans la revue spécialisée *Nicotine and Tobacco Research*, les fabricants de cigarettes n'ont pas tardé à se dédouaner en af-

firmant qu'il ne s'agit pas d'un geste délibéré. Selon eux, cette hausse nicotinique se justifierait par la variation des conditions météorologiques qui peuvent influencer le niveau de nicotine. Un argument qui ne tient pas la route, objecte le Dr Land, car dans ce cas «les taux de nicotine ne seraient pas différents d'un fabricant à l'autre puisqu'ils s'approvisionnent aux mêmes endroits».

La dépendance au tabac est un problème pris très au sérieux par les fumeurs. 69% des fumeurs considèrent la nicotine comme «fortement addictive», bien plus que l'héroïne, la cocaïne ou encore l'alcool, selon une étude Harris Interactive menée en 2012.

ARRÊT DU TABAC

Comment éviter la rechute ?

Plus de 80% des fumeurs ont annoncé un jour leur intention d'arrêter de fumer. Mais lâcher la cigarette n'est pas si facile que ça et il est aisé de rechuter. Les conseils de la Haute autorité de santé pour éviter de reprendre la cigarette. Selon la Fondation pour le cœur de Grande-Bretagne, la moitié des fumeurs arrêtés de fumer quatre fois sans succès avant de parvenir à lâcher définitivement la cigarette à la 5^e tentative. Difficile en effet de ne pas rechuter : comme on a fumé pendant des années, tous les jours et en tous lieux, l'habitude finit par avoir une très grande force, proche de celle de l'instinct. Comme le souligne le Dr Cédric Pouchka, membre de la Haute autorité de santé (HAS), seuls 3% des fumeurs qui décident d'arrêter sans aucune aide y parviennent. Pour ce médecin, qui a travaillé sur les recommandations de la HAS pour arrêter de fumer, le facteur clé de réussite est l'accompagnement par le médecin traitant. Le médecin généraliste est le professionnel clé pour concrétiser un désir d'arrêter de fumer, accompagner le fumeur et empêcher les rechutes. Des consultations dédiées doivent permettre de délivrer un soutien psychologique et un suivi médical. Les conditions d'une plus grande réussite" insiste-t-

Les situations à risque qui font rechuter

Pour éviter la rechute, la Haute autorité de santé a mis au point un outil (appelé colonnes de Beck) qui permet au médecin et à son patient d'évaluer les situations à risque et les émotions qu'elles suscitent : « Je suis chez des amis et il y a une bonne ambiance. Comme je suis content, j'ai envie d'allumer une cigarette » ; « Mon chef m'a fait des reproches. Découragé, j'allume une cigarette » ; « Mon fant est malade. Anxieux, stressé, j'allume une cigarette » ; « J'ai un travail important sur lequel j'ai mal à me concentrer. Fatigué, abattu, je fais une cigarette »...

Une fois ces situations les plus à risque décryptées, le médecin analyse les pensées automatiques qui vont inévitablement conduire l'ex-fumeur à rechuter : « Ça va me calmer. Il faut faire face ; Ça me stimule ; C'est juste pour une fois... ».

Il aide son patient à repérer les situations et les facteurs associés à l'envie de fumer, et lui apprend à modifier ses comportements dans ce contexte pour éviter l'aider à y remédier. « Il y aura des faux pas, mais chaque faux pas donne l'occasion d'analyser les nouvelles pensées automatiques et de permettre de s'améliorer » ajoute le médecin qui considère que l'arrêt du tabac est un combat qui nécessite la mise en place d'une vraie stratégie.

« Pour certains patients qui ne sont pas prêts à arrêter, la réduction du tabac peut être considérée comme une première étape vers l'abstinence totale. Cette réduction de la consommation de cigarettes permet au fumeur d'avoir un contrôle sur son comportement addictif, qui peut être moteur de changement ».

4 conseils pour éviter la rechute

- Évitez les endroits où l'on fume. Fréquentez de préférence des non-fumeurs et modérez votre consommation d'alcool, car l'alcool peut donner des envies de fumer, diminuez votre maîtrise de soi et expose donc aux faux pas et aux rechutes.

- Évitez de reprendre ne serait-ce qu'une bouffée d'une cigarette car ce faux pas conduit la plupart du temps à la rechute. Il est plus facile de refuser la première cigarette que la seconde.

- Pratiquez un sport qui réclame du souffle (comme, par exemple, la course à pied) en augmentant progressivement le temps que vous consacrez afin que vienne l'envie de progresser (et donc de gagner en capacité respiratoire !)

- Affectez l'argent économisé sur les cigarettes à un autre dépense (une de vos passions ou un de vos hobbies) car si vous conservez ces économies en vue d'hypothétiques dépenses, elles resteront disponibles pour le tabac.

Fumer altère des gènes associés au cancer

On sait que fumer augmente le risque de cancer, de diabète et de faible concentration de spermatozoïdes. Des chercheurs du département d'immunologie, de génétique et de pathologie de l'Université d'Uppsala et du Centre de recherche clinique d'Uppsala en Suède ont maintenant la preuve que ces méfaits affectent les gènes dont héritent les générations futures.

Dans la revue scientifique *Human Molecular Genetics*, les scientifiques se sont aperçus que ces modifications génétiques n'étaient visibles que chez les fumeurs. Aucun changement génétique n'a été constaté chez les non-fumeurs.

Le matériel génétique évolue avec l'âge sous l'effet d'altérations chimiques de l'ADN qui modifient l'activité des gènes. Ces changements génétiques sont normalement causés par le vieillissement. Mais les facteurs environnementaux et le mode de vie peuvent aussi in-

- Les effets indésirables liés au tabagisme s'impriment dans les gènes qui se transmettent de génération en génération, selon une étude suédoise.

fluencer le matériel génétique. Par exemple, des chercheurs britanniques de l'University of Surrey ont établi que le manque de sommeil pouvait perturber l'activité de certaines de gènes.

Cette nouvelle étude suédoise apporte une nouvelle illustration de l'impact du mode de

vie sur les gènes. Elle démontre que l'exposition aux substances chimiques du tabac bouleverse le fonctionnement normal des gènes et augmente le risque de pathologies liées au tabac comme le cancer.

"Quand vous fumez, vous êtes exposés à certains produits toxiques qui modifient le comportement de l'ADN, confirme l'auteur de l'étude, Asa Johansson, chercheur à l'université d'Uppsala.

Nos résultats indiquent que le risque accru de maladies liées au tabagisme est partiellement provoqué par des changements épigénétiques".

La relation entre le capital génétique et le tabac est complexe. Récemment, des chercheurs français de l'Institut Pasteur, du CNRS et de l'Université Pierre et Marie Curie ont révélé que les mutations génétiques peuvent expliquer les écarts d'addiction à la cigarette entre les fumeurs.



Il fait des ravages sur tous les organes

Un rapport américain récapitule l'ensemble des effets négatifs du tabac sur la santé. Une liste loin d'être exhaustive puisqu'elle ne cesse de s'allonger au fil des années.

Il y a 50 ans, un premier rapport américain établissait le lien entre le tabac et le cancer du poumon mettant en lumière pour la première fois les dangers de la cigarette. Aujourd'hui, les pathologies liées au tabagisme et au tabagisme passif ne se confinent plus aux poumons. C'est un fait, presque tous les organes du corps sont atteints par ce poison nicotinique, et les politiques de prévention n'y changent rien : « Un demi-

siècle après la publication du premier rapport du Médecin Général américain, qui établissait pour la première fois un lien entre cigarette et cancer du poumon, la liste déjà longue des maladies provoquées par le tabac et le tabagisme passif continue à s'allonger », s'inquiète Dr Boris Lushniak, le Médecin Général par intérim, auteur d'un nouveau rapport sur le tabac qui fait un bilan d'un demi-siècle de lutte contre le tabagisme.

Depuis la première publication du rapport aux États-Unis en 1964, les dommages chiffrés du tabagisme font penser à une hécatombe : plus de vingt millions d'Amé-

ricains sont morts des méfaits de la cigarette, dont environ 2,5 millions de cancer du poumon et de maladies cardiovasculaires dus au tabagisme passif.

La cigarette n'épargne rien

Les risques de la cigarette sont bien réels, démontre (s'il en est encore besoin) le Dr Lushniak avant de dresser un petit récapitulatif des dommages sur la santé : « Ce nouveau rapport indique que fumer contribue aussi à la dégénérescence maculaire liée à l'âge (Dmla), au diabète, au cancer du foie, à des complications chez les personnes atteintes d'un cancer et chez celles qui en guérissent, ainsi qu'à la tuberculose, à des pro-

blèmes d'érection, au bec de lièvre chez les nouveaux-nés, aux grossesses extra-utérines, à l'arthrite, à l'inflammation et à des dysfonctionnements immunitaires ».

Ce rapport confirme une fois de plus ce que les autorités sanitaires et les scientifiques, à grand renforts d'études, s'évertuent à démontrer, à savoir que le tabac est un des plus grands fléaux de notre société.

Aux États-Unis comme en France d'ailleurs, le tabagisme actif reste la première cause de mortalité évitable. Dans l'Hexagone, il est responsable de 90% des cancers du poumon et de 73 000 décès prématurés.

KENYA

Plus d'un million de personnes affecté par la sécheresse

Plus d'un million de Kenyans sont affectés par la sécheresse qui sévit actuellement dans plusieurs régions du pays, notamment dans le comté de Turkana, a affirmé mardi le ministre kenyan de la Décentralisation et de la planification, Anne Waiguru. «Le gouvernement est à la quête d'une solution à l'insécurité alimentaire dans les zones arides et semi-arides du pays, ainsi que dans le comté de Turkana», a expliqué M^{me} Waiguru lors d'une conférence de presse. «Le Programme alimentaire mondial (PAM) fournit actuellement des aides alimentaires à environ un million de personnes, alors que le gouvernement kenyan est appelé à combler l'écart pour 500 000 autres personnes», a-t-elle ajouté. Selon la ministre, Nairobi se penche actuellement sur les modalités de mise en place d'un Programme de sécurité alimentaire, qui sera lancé dans un proche avenir.

L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avait auparavant mis en garde que le Kenya sera confronté cette année à une pénurie alimentaire et à des prix élevés des denrées alimentaires, à cause notamment du manque de précipitations et de la faiblesse de la production agricole.

SOUDAN DU SUD L'Unicef s'inquiète du vol de matériel destiné aux enfants

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a exprimé lundi son «extrême inquiétude» pour le pillage par les forces gouvernementales sud-soudanaises de matériel scolaire et de cartables destinés à des enfants.

Cette plainte intervient après que de nombreux soldats du gouvernement sud-soudanais, lourdement armés, combattant la rébellion depuis la mi-décembre 2013, ont été photographiés portant sur leurs épaules des sacs bleu vif de l'Unicef avec l'inscription «Retour à l'école». «Nous sommes bien sûr extrêmement inquiets de voir ce vol flagrant de matériel éducatif de l'Unicef par des soldats», a déclaré à l'AFP la porte-parole de l'organisation Sarah Crowe. «Une grande partie» de l'aide humanitaire de l'Unicef a été «pillée en plusieurs lieux pendant le conflit du Soudan du Sud», a-t-elle ajouté.

TUNIS Un gendarme et des hommes armés tués dans un échange de tirs

Un gendarme tunisien et «entre deux et quatre terroristes» ont été tués dans un échange de tirs qui a débuté lundi à Raoued, dans la grande banlieue de Tunis, a indiqué mardi le porte-parole du ministère de l'Intérieur. «Un garde national a été tué et entre deux et quatre terroristes», a déclaré le porte-parole, Mohamed Ali Aroui, sans apporter de précisions, expliquant que «l'opération est toujours en cours». Les forces de sécurité continuaient d'assiéger mardi matin le groupe terroriste dans une maison à Raoued (Ariana) dans laquelle se trouvent plusieurs hommes armés. La veille dans la soirée, M. Aroui avait indiqué à l'agence officielle TAP que «des négociations pour tenter de les capturer vivants» étaient en cours. La police bloque les accès à la localité de Raoued dans un rayon de quatre kilomètres. Des échanges de tirs nourris d'armes automatiques étaient entendus depuis lundi après-midi dans cette banlieue de Tunis située à seulement quelques kilomètres d'une d'une longue plage où se trouvent de nombreux hôtels. Une vingtaine de militaires et de membres des forces de l'ordre ont été tués en 2013 lors d'affrontements ou par des bombes artisanales posées par des terroristes, en particulier au mont Chambi où un groupe armé est actif depuis décembre 2012. En octobre dernier, deux attentats suicide ratés ont visé des sites touristiques. Aucun groupe n'a cependant revendiqué ces violences.

La FAO salue l'engagement de l'UA pour éliminer la faim d'ici à 2025

Le Directeur général de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, s'est félicité de l'engagement significatif pris par les Chefs d'état africains d'éliminer la faim sur le continent d'ici à 2025, un objectif qui permet d'aligner l'Afrique sur le «Défi Faim Zéro» lancé par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, en 2012, rapporte l'ONU.

«C'est la première fois que les dirigeants africains affichent une si forte détermination à éliminer la faim, tout en donnant une marque de confiance qu'en travaillant ensemble, nous pouvons gagner la bataille contre la faim en Afrique», a déclaré M. da Silva en réaction à l'adoption récente de cet objectif par le Sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba.

«Alors que l'Afrique connaît une croissance économique sans précédent, c'est aussi le seul continent au monde où le nombre total de personnes affamées a augmenté depuis 1990», a-t-il rappelé dans un communiqué de presse.

Selon lui, l'enjeu consiste maintenant à donner corps à la vision d'une Afrique où règne la sécurité alimentaire en affrontant les multiples causes de la faim. Le chef de la FAO a affirmé qu'il serait fondamental d'in-



vestir dans l'agriculture, de mettre en place des filets de sécurité et une protection sociale pour les plus démunis, de garantir le droit d'accès aux ressources en terres et en eau et de cibler les petits agriculteurs et les jeunes.

L'objectif de 2025 avait été initialement débattu, rappelle-t-on, lors d'une réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire en Afrique organisée par l'Union africaine, l'Institut brésilien Lula (dirigé par l'ancien Président du Brésil Luis Inacio Lula da Silva) et la FAO, à Addis-Abeba en juillet 2013.

Gouvernements, organisations internationales, société civile et secteur privé avaient convenu de cet objectif comme moyen de promouvoir des ac-

tions concrètes en profitant de l'élan créé par le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (Pddaa).

Onze pays africains ont déjà atteint la cible de la lutte contre la faim du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD), visant à réduire de moitié la proportion de personnes sous-alimentées entre 1990 et 2015, à savoir: Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, Djibouti, Ghana, Malawi, Niger, Nigeria, Sao Tomé-et-Principe et Togo.

«Ce résultat montre clairement que les pays africains sont sur la bonne voie», a souligné M. Graziano da Silva.

ONU - MALI

Une délégation du Conseil de sécurité achève une visite

Une délégation des 15 membres du Conseil de sécurité des Nations unies a achevé lundi une visite de deux jours au Mali, au cours de laquelle elle a observé les efforts d'assistance des Nations unies dans ce pays du Sahel, rapporte l'ONU.

La délégation du Conseil de sécurité s'était rendue, dimanche à Mopti, qui se trouve à 600 kilomètres au nord-est de la capitale Bamako et y a rencontré le gouverneur et des représentants de la société civile et a visité le camp de la Minusma dans cette ville.

A Bamako, les membres du Conseil de sécurité ont rencontré le président malien, Ibrahim Boubacar Keita.

Lundi, la délégation a rencontré le commandant de l'opération française



Serval et le chef de la Mission de formation de l'Union européenne (Eutm), ainsi que des responsables du gouvernement et des membres du parlement maliens.

En avril 2013, le Conseil de sécurité avait autorisé le déploiement de la Mission multidimensionnelle inté-

grée des Nations Unies pour stabilisation au Mali (Minusma) avec pour objectif d'assister les autorités dans leurs efforts pour s'attaquer aux racines profondes de la crise qui a frappé le pays l'an dernier.

A rappeler qu'en janvier dernier, le Conseil de sécurité avait exprimé sa préoc-

cupation par les conditions de sécurité fragiles dans le nord du Mali, notant des faits récents ayant révélé que les terroristes et d'autres groupes armés se réorganisaient et avaient en partie rétabli leur capacité d'opérer.

Dans sa déclaration, le Conseil de sécurité avait exigé à nouveau que les groupes armés au Mali déposent les armes et rejettent le recours à la violence.

Il avait également insisté sur le fait qu'il importait de procéder sans plus attendre au déploiement opérationnel complet de la Minusma afin de sécuriser les principales agglomérations et de protéger les civils, tout particulièrement dans le nord du Mali, et de contribuer à rétablir l'autorité de l'Etat dans l'ensemble du pays.

MAURITANIE

Le Premier ministre démissionnaire reconduit

Le président mauritanien, M. Mohamed Ould Abdel Aziz, a chargé lundi le Premier ministre démissionnaire, Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, de former le nouveau gouvernement, a rapporté l'agence de presse mauritanienne, AML.

«J'ai eu l'honneur d'être reçu par (le président) Mohamed Ould Abdel Aziz, qui m'a honoré en me désignant Premier ministre», a déclaré M. Ould Mohamed Laghdaf à l'issue d'une audience à Nouakchott avec le chef de l'Etat.

«Je ferai tout pour être à la hauteur de cette confiance», a-t-il dit, cité par AML. «Il m'a demandé de former un gou-

vernement dans les plus brefs délais, un gouvernement qui répond, de mieux et de plus, aux aspirations de notre peuple en matière d'accès aux services de base, d'emploi et de sécurité alimentaire», a ajouté le Premier ministre.

Dimanche, le Premier ministre mauritanien avait présenté au président Ould Abdel Aziz la démission de son gouvernement. Cette démission était attendue à l'issue des élections législatives de novembre-décembre derniers remportées par le parti présidentiel qui dispose avec ses alliés d'une confortable majorité à l'Assemblée nationale.

THAÏLANDE Ban Ki-moon reïtère son appel au dialogue pour résoudre la crise

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, suit de près la situation en Thaïlande et reïtère son appel au dialogue pour résoudre la crise dans ce pays, a indiqué son porte-parole. Le chef de l'ONU est préoccupé par la situation qui prévaut en Thaïlande, où une frange de la population a choisi de ne pas voter lors des élections législatives organisées dimanche, a fait savoir le porte-parole dans un communiqué publié lundi. M. Ban reïtère son appel à résoudre les différends politiques par la voie du dialogue pour réaliser les intérêts du peuple thaïlandais, a ajouté la même source.

La Première ministre thaïlandaise, Yingluck Shinawatra fait face depuis trois mois à un mouvement de contestation réclamant son départ et la fin de l'influence de son frère Thaksin, renversé par un coup d'Etat en 2006 et accusé de tirer les ficelles du pouvoir depuis son exil. Pour tenter de sortir de la crise politique qui a déjà fait au moins dix morts, M^{me} Yingluck avait convoqué des élections anticipées le 2 février, mais les manifestants qui veulent remplacer le gouvernement par un «conseil du peuple» non élu ont empêché le déroulement du scrutin dans 10% des bureaux de vote. Et le Parti démocrate, principale formation d'opposition, l'a boycotté.

Les deux précédents partis pro-Thaksin avaient été dissous par la Cour constitutionnelle: le Thai Rak Thai en 2007 et le Parti du pouvoir du peuple (PPP) en décembre 2008.

La justice avait également forcé le Premier ministre Somchai Whongsawat, beau-frère de Thaksin, à quitter le pouvoir, permettant à Abhisit Vejjajiva, leader des Démocrates, de prendre la tête du gouvernement.

Néanmoins, une dissolution du Puea Thai ne conduirait pas cette fois automatiquement à la destitution de Yingluck, le parti ayant pris soin de ne pas la nommer dans son équipe de direction.

Les experts estiment toutefois que la probabilité d'un nouveau coup d'Etat judiciaire n'est pas négligeable.

Accord entre les Etats-Unis et l'Italie sur la formation conjointe de leurs troupes

Le département américain de la Défense et la gendarmerie nationale italienne ont signé un protocole d'accord pour promouvoir l'entraînement et la formation conjointes de leurs troupes pour les opérations de maintien de la paix, ont rapporté hier des médias.

«Ce nouveau protocole (...) a un objectif très productif pour promouvoir la paix et la stabilité dans les régions du monde qui sont en proie aux tensions», a déclaré Frederick Vollrath, secrétaire adjoint du bureau de la formation du Département de la Défense.

Il s'agit du premier accord de ce type signé entre la Défense américaine et les carabinieri (gendarmerie italienne), a-t-il expliqué.

Le chef d'état-major des carabinieri, Ilio Ciceri, a affirmé de son côté que le soutien et la position des Etats-Unis étaient une source de «grande fierté» pour son pays.

«L'utilisation de nos techniques de formation et de déploiement sur le terrain a toujours joui d'un soutien et d'une appréciation extraordinaires de la part des commandants américains», a-t-il rappelé.

L'accord, qui est entré en vigueur immédiatement après sa signature lundi, a une validité de cinq ans.

CONFLIT EN SYRIE Moscou propose la création de groupes de travail pour les questions évoquées à Genève II

Le gouvernement russe a proposé lundi au gouvernement syrien et à l'opposition de former des groupes de travail chargés des questions évoquées lors de la conférence internationale à Genève II pour mettre fin à la crise qui dure depuis mars 2011, a annoncé la diplomatie russe.



A fin de progresser vers un règlement, il est indispensable de résoudre des questions, telles que le cessez-le-feu, l'aide humanitaire et la formation d'un organe de transition. Le règlement de ces questions nécessite la mise en place d'un groupe de travail approprié», a indiqué le vice-ministre russe des affaires étrangères Guennadi Gatilov.

D'après M. Gatilov, il s'agit de la seule façon de réaliser des progrès.

«Chaque question nécessite des efforts concrets, certaines sont plus faciles à résoudre, d'autres dont la création d'un gouvernement de transition, sont plus complexes. Ce qu'il ne veut pas dire qu'il faille se concentrer une question et ignorer le reste. A notre avis, il faut de progresser sur plusieurs axes», a-t-il ajouté.

A la question de savoir si les groupes en question comprendraient des délégués russes, américains ou de l'ONU, M. Gatilov a expliqué que ces derniers étaient extérieurs au processus de négociations, tout en ajoutant que Moscou était disposée à apporter son concours aux parties du dialogue.

«Toutefois, nous n'agissons pas à la place des délégations syriennes.

Elles ont un objectif bien clair, se mettre d'accord sur un large éventail

de questions», a conclu le diplomate russe. Des délégations du gouvernement et de l'opposition syriens ont engagé des négociations dans le cadre de la conférence de paix Genève II lancée le 22 janvier à Montreux, en Suisse. Mais aucun résultat tangible n'a été enregistré au terme d'une semaine de discussions.

Le deuxième round de négociations est prévu le 10 février prochain, selon les officiels syriens.

Discussions entre le chef de l'opposition syrienne et Lavrov sur la mise en place d'un gouvernement de transition

Le chef de l'opposition syrienne Ahmad Jarba doit rencontrer hier à Moscou le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov pour discuter notamment de la mise en place d'un gouvernement de transition en Syrie.

Les principaux thèmes des discussions avec M. Lavrov «seront l'acheminement d'une aide humanitaire dans les villes syriennes, la libération de détenus des prisons syriennes et la formation d'un gouvernement de transition en Syrie», a déclaré le porte-parole de la Coalition d'opposition, Mounzer Agqib, cité par l'agence de presse Ria Novosti. «A ce sujet, nous avons beau-

coup de questions à étudier avec Moscou», a-t-il ajouté.

Cette rencontre entre le chef de la Coalition de l'opposition syrienne et le ministre des Affaires étrangères russe se tient après dix jours de négociations de paix infructueuses à Genève.

A la conférence de Genève II, organisée à l'initiative des Etats-Unis et de la Russie, aucun cessez-le-feu n'a été proclamé, la mise sur pied d'un gouvernement transitoire n'a pas été abordée.

Les pourparlers doivent reprendre le 10 février mais Damas n'a pas confirmé sa participation à cette nouvelle session de négociations.

«Nous comptons sur le fait que la délégation gouvernementale, comme ils nous l'avaient assuré auparavant, participera aux négociations futures avec l'opposition», a en outre déclaré mardi le vice-ministre russe des Affaires étrangères Guennadi Gatilov à l'agence russe.

L'opposition syrienne réclame le départ du président Bachar al-Assad du pouvoir, alors que Moscou insiste sur le fait que cette requête ne doit pas être posée comme une condition préalable à une solution politique au conflit.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Catherine Ashton en Iran après les négociations prévues le 18 février à Vienne

La chef de la diplomatie de l'Union européenne (UE) Catherine Ashton se rendra en Iran après le prochain cycle de négociations entre l'Iran et six puissances mondiales prévu le 18 février à Vienne, a rapporté Press TV lundi.

«La date exacte de la visite n'a pas encore été déterminée mais elle aura lieu après les pourparlers», a annoncé le vice-ministre iranien des Affaires étrangères aux affaires européennes et américaines Majid Takht-e-Ravanchi lundi.

L'Iran et le groupe P5+1, soient les Etats-Unis, la Chine, la France, la Grande-Bretagne et la Russie plus l'Allemagne, s'entretiendront dans l'objectif d'atteindre un accord nucléaire global dans la capitale autrichienne, Vienne



le 18 février. «La phase finale des négociations sera un processus long et difficile Nous devons voir comment les pourparlers évoluent», a dit M. Takht-e-Ravanchi, ajoutant que «l'Iran présentera de nouvelles propositions à l'Occident si nécessaire». Téhéran et le groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Allemagne) ont conclu en novembre 2013 à Genève un accord intérimaire qui gèle certaines activités nucléaires sensibles de l'Iran en échange d'une levée partielle des sanctions occidentales.

Entré en application le 20 janvier, l'accord, prévu pour durer six mois, est la première étape avant un accord global.

EMIRATES ARABES UNIS

Le président des Emirats «va bien» après son AVC

Le président des Emirats arabes unis, cheikh Khalifa ben Zayed Al-Nahyane, victime fin janvier d'un accident vasculaire cérébral, «va bien», a affirmé lundi son frère cheikh Mohammed, cité par l'agence de presse officielle Wam.

«Nous avons traversé un moment difficile, mais nous l'avons surmonté», a déclaré cheikh Mohammed ben Zayed Al-Nahyane, prince héritier d'Abou Dhabi.

«Cheikh Khalifa, que Dieu puisse lui donner une longue vie, va bien», a-t-il ajouté.

A la fois président des Emirats arabes unis et sou-



verain d'Abou Dhabi, cheikh Khalifa, 66 ans, avait subi une opération à la suite d'un AVC le 24 janvier. Son frère a assuré que les dirigeants émiratis ne souhaitaient pas cacher d'informations relatives à la santé de cheikh Khalifa. Son état de santé est «stable et rassurant», a-t-il souligné.

Cheikh Khalifa est devenu président des Emirats arabes unis et souverain d'Abou Dhabi en novembre 2004 à la mort de son père, cheikh Zayed ben Sultan Al-Nahyane, le père fondateur de la fédération des Emirats en 1971. Cheikh Khalifa avait été reconduit en 2009 à la tête de l'Etat des Emirats arabes unis pour un deuxième mandat de cinq ans. L'Etat fédéral rassemble, outre Abou Dhabi, les émirats de Dubaï, Charjah, Oumm al-Qaiwaïn, Ajman, Ras el Khaïmah et Foujaïrah.

UKRAINE

Des élections anticipées seraient possibles si la loi d'amnistie ne met pas fin à la crise



Le représentant au parlement du président ukrainien Viktor Ianoukovich a indiqué hier que des élections législatives et présidentielles anticipées pourraient être tenues si la loi sur l'amnistie des manifestants arrêtés ne met pas fin à la crise politique.

Le président Ianoukovich a évoqué le scénario des législatives et présidentielles anticipées lors d'une rencontre avec les députés de son Parti la semaine dernière, a précisé M. Mirochnitchenko, alors que l'Ukraine est secouée depuis plus de deux mois par une vague de contestation sans précédent.

Le proche du chef de l'Etat a expliqué que ce dernier avait évoqué deux scénarios de sortie de crise, le premier consistant à «amnistier les manifestants arrêtés et à obtenir l'évacuation des bâtiments publics occupés par les contestataires, et le second des élections anticipées».

«Nous avons voté la loi d'amnistie, mais pour l'instant elle n'est pas mise en oeuvre», a-t-il ajouté.

L'opposition n'a pas voté cette loi, car elle faisait dépendre l'amnistie de l'évacuation préalable des bâtiments publics, et en demande une autre, prévoyant la libération inconditionnelle des militants arrêtés.

M. Mirochnitchenko a dit que le pouvoir espérait toujours la sortie de crise grâce au premier scénario, mais que le second restait aussi sur la table.

Depuis le refus du président ukrainien Viktor Ianoukovich de signer un accord d'association avec l'UE en novembre, l'Ukraine est secouée par une vague de contestation sans précédent.

BRÉSIL

4 nouveaux ministres prêtent serment

Quatre nouveaux ministres ont prêté serment lundi dans le cadre d'un remaniement ministériel au Brésil entraîné par la démission de deux proches collaborateurs de la présidente Dilma Rousseff, pour participer à une élection de la fonction publique en octobre prochain, rapportent mardi des médias.

La chef de cabinet Gleisi Hoffman et l'ancien ministre de la Santé Alexandre Padilha doivent se présenter respectivement aux élections de gouverneur dans les Etats de Parana et Sao Paulo, précisent les médias.

Les deux candidats représenteront le Parti des travailleurs (PT) au pouvoir.

Mme Hoffman a été remplacée par l'ancien ministre de l'Education Aloizio Mercadante, et M. Padilha cède la place à Arthur Chioro, ancien secrétaire à la Santé dans la ville de Sao Bernardo do Campo, dans l'Etat de Sao Paulo. José Henrique Paim, ancien secrétaire exécutif d'Aloizio Merca-

dante, hérite du ministère de l'Education.

Le porte-parole de la présidente Thomas Trautmann devient chef du secrétariat de presse présidentiel, remplaçant ainsi Helena Chagas, qui doit se consacrer à la campagne de réélection de la chef d'Etat brésilienne.

Cette dernière insiste sur le fait que le remaniement ministériel ne veut pas dire qu'il va avoir un changement de politique.

Sept autres membres du cabinet présidentiel doivent annoncer leurs démissions au cours des prochaines semaines, notamment les ministres du Tourisme, de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, et des droits de l'Homme.

Les élections générales auront lieu le 5 octobre. Un total de 140 millions d'électeurs pourra alors voter pour le nouveau président, ainsi que les nouveaux gouverneurs, députés et sénateurs.



IRAN - SUÈDE

Un accord global sur le nucléaire iranien possible en 6 mois

Le chef de la diplomatie suédoise, Carl Bildt, a estimé mardi qu'un accord global sur le nucléaire entre l'Iran et les grandes puissances est «possible» dans un délai de six mois.

«S'il y a de la bonne volonté des deux côtés (l'Iran et les six grandes puissances), un accord est possible dans un délai très ambitieux de six mois», a affirmé M. Bildt lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue iranien, Mohammad Javad Zarif. «Ce ne sera pas facile et cela demande une réelle volonté de faire des compromis des deux côtés,

mais les bénéfices pour les deux parties sont si clairs que tout le monde devrait se concentrer sur la réussite» de cet accord final, a-t-il souligné.

Téhéran et le groupe des pays du groupe des 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et l'Allemagne) ont conclu en novembre à Genève un accord intérimaire qui doit laisser le temps de négocier un accord global garantissant la nature pacifique du programme nucléaire iranien, soupçonné par les Occidentaux d'avoir des visées militaires malgré les démentis de Téhéran. L'ac-

cord intérimaire est entré en vigueur le 20 janvier et les discussions sur un accord final doivent débiter les 18 et 19 février à Vienne. Affirmant que la Suède respectait le droit de l'Iran à l'énergie nucléaire civile, M. Bildt a invité Téhéran et les grandes puissances à s'accorder sur les modalités d'un accord visant à s'assurer d'une confiance internationale complète» sur la nature exclusivement pacifique du programme iranien.

En visite lundi à Berlin, M. Zarif avait affirmé qu'un accord global était possible d'ici fin juillet, alors que

l'accord de Genève prévoit un délai de deux fois six mois, soit jusqu'au 20 janvier 2015, pour arriver à un accord global. «Je pense que nous pouvons y arriver d'ici au 20 juillet, ce qui correspond aux six premiers mois, et je crois que nous devons y arriver», avait-il déclaré.

Concernant les négociations de Vienne, M. Zarif a précisé qu'il rencontrerait le 18 février son homologue européenne Catherine Ashton, qui négocie au nom des grandes puissances, et le lendemain négociateurs iraniens et représentants du 5+1 poursuivront les discussions.

CHINE

Lancement de nouveaux projets pour des explorations polaires

Les autorités océaniques chinoises ont annoncé de nouveaux projets pour les explorations polaires avec le lancement du premier aéronef à voile fixe et la construction d'un nouveau brise-glace pour la recherche en Antarctique.

L'aéronef sera utilisé pour le transport de biens et de personnes sur de longues distances, l'exploration et les interventions d'urgence, a indiqué l'Administration chinoise des affaires océaniques. La Chine projette également de construire un nouveau brise-glace, et une étude de faisabilité concernant ce vaisseau est en attente d'approbation.

La Chine cherche à établir une quatrième base en Antarctique afin d'élargir ses domaines de recherche et d'améliorer la sécurité. Le pays a lancé sa première expédition en Antarctique en 1984 et a créé trois stations de recherche sur le continent.

Programme du mercredi 5 février 2014

TF1

06h45 Magazine jeunesseTFou
11h00 Série réalistePetits secrets entre voisins
11h40 Série réalisteMon histoire vraie
11h55 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 Magazine sportifL'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
13h45 Météo
13h55 Téléfilm sentimentalJoséphine, ange gardien7
15h35 Série humoristiqueNos chers voisins
16h35 TéléréalitéQuatre mariages pour une lune de miel
17h25 JeuBienvenue chez nous
18h20 JeuUne famille en or
19h05 JeuMoney Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 LoterieTirage du Loto
20h37 Météo
20h40 Série humoristiqueNos chers voisins
20h45 Divertissement-humourC'est Cante-loup
20h50 Série policièreLes experts7Inédit
21h40 Série policièreLes experts7
22h35 Série policièreLes experts7
23h25 Série policièreLes experts7

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de servicesTélématin (suite)
09h05 Magazine littéraireDans quelle éta-gère
09h10 Feuilleton sentimentalDes jours et des vies
09h30 Feuilleton sentimentalAmour, gloire et beauté
10h00 Magazine de sociétéC'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 JeuMotus
11h30 JeuLes 2 amours
12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h50 Météo 2
13h52 Magazine du consommateurConsomag
14h00 Magazine de sociétéToute une histoire
15h40 Magazine de servicesComment ça va bien !
16h50 Magazine culinaireDans la peau d'un chef
17h35 Divertissement-humourLe grand zapping de l'humour
17h45 JeuN'oubliez pas les paroles
18h30 Talk showL'émission pour tous
19h25 Talk showL'émission pour tous, la suite
19h50 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristiqueParents mode d'emploi
20h41 Magazine sportifUn objet, un exploit
20h42 Magazine sportifImage du jour
20h43 Magazine musicalAlcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Téléfilm dramatiqueC'est pas de l'amour77Inédit
22h15 DébatSortir de l'enfer de la violence conjugale7
23h50 Magazine du cinémaPlein 2 ciné
23h55 Magazine littéraireDans quelle éta-gère
23h58 Météo outremer

3

07h59 Dessin animéLes nouvelles aventures de Peter Pan
08h20 Magazine jeunesseMercredi Ludo
08h25 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
08h31 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
08h38 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
08h44 Dessin animéLes lapins crétins : invasion

08h50 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
09h00 Téléfilm d'animationScooby-Doo et le sabre du samouraï
10h16 Série d'animationUltimate Spider-Man
10h38 Emission jeunesseComment dessiner ?
10h45 Magazine du consommateurConso-mag
10h50 Magazine régionalMidi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertesMétéo à la carte
13h55 Série policièreUn cas pour deux
14h55 DébatQuestions au gouvernement
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 JeuHarry
17h20 Magazine littéraireUn livre, un jour
17h30 JeuSlam
18h10 JeuQuestions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h15 Feuilleton réalistePlus belle la vie
20h45 SportLyon (L1) / Troyes (L2)7
22h55 Météo
23h00 Soir 3
23h25 DivertissementLes chansons d'abord7

CANAL+

07h55 Divertissement-humourLes Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 MultisportsZapsport
08h15 Série d'animationLes Simpson
08h40 Série d'aventuresMerlin
09h20 Série d'aventuresMerlin
10h05 Série marionnettesGorg et Lala
10h15 Magazine d'actualitéL'effet papillon
10h45 ComédieVive la France7
12h20 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition, 2e partie
14h00 ComédieMain dans la main7
15h25 DivertissementLa semaine de Gaspard Proust
15h30 Comédie musicaleLes misérables7
18h05 DivertissementZapping
18h10 DivertissementLe Before du grand journal
18h45 Le JT
19h10 Talk showLe grand journal
20h00 Talk showLe grand journal, la suite
20h25 DivertissementLe petit journal
20h55 Magazine d'informationSpécial investigation777Inédit
22h30 Film d'actionG.I. Joe : conspiration7

M

08h00 Série d'animationJake et les pirates du pays imaginaire
08h30 Série d'animationLanfeust Quest
08h55 Météo
09h00 Magazine de télé-achatM6 boutique
10h00 Météo
10h05 JeuLes reines du shopping
11h00 Série humoristiqueDrop Dead Diva
11h45 Drop Dead DivaInédit
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Magazine culinaireAstuces de chef
13h45 Téléfilm sentimentalUn amour de chien
15h40 Série policièreJessica King7
16h25 JeuLes reines du shopping
17h30 JeuUn dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages
20h50 Patron incognito7Inédit
22h25 Magazine de sociétéPatron incognito7
23h50 Magazine de sociétéPatron incognito7

La sélection

20h50

Les experts



Résumé

Un triple homicide se produit à Las Vegas. L'enquête du capitaine Jim Brass, avec le concours des membres de la police scientifique, mène à un trafic de drogue qui aurait un lien avec les meurtres. Lorsque les investigations conduisent rapidement à un réseau de corruption, Brass redouble de précautions. Les indices réunis impliquent le bureau du shérif. Veronica Gilmore, une des victimes, était en effet l'épouse d'un ami proche du shérif. Gilmore fait d'emblée figure de meurtrier. Mais la théorie de Finn s'effondre quand il découvre que le mari est atteint d'une maladie grave...

2

20h45

C'est pas de l'amour

Résumé

Laëtitia, mère au foyer, vit à la campagne, où elle s'ennuie souvent. Son mari part régulièrement en déplacement, la laissant seule avec son enfant. La jeune femme est bouleversée quand elle découvre que sa voisine Hélène est victime de violence conjugale. Harcelée mentalement et physiquement par son mari, un médecin en apparence charmant, celle-ci refuse d'accepter son statut de victime et va jusqu'à se considérer coupable. Malgré ce déni douloureux, Laëtitia ne veut pas rester sans réagir. Témoin chaque jour d'actes insupportables, elle est bien décidée à agir pour tenter de sauver Hélène de l'enfer de la violence conjugale...



3

20h45

Lyon (L1) / Troyes (L2)



Résumé

Finaliste en 2012 et 2007, l'Olympique Lyonnais n'a plus été sacré dans cette Coupe de la Ligue depuis 2001 et ne va pas laisser passer l'occasion de rajouter une ligne de plus à son palmarès. Mais avant de pouvoir prétendre remporter ce trophée, Alexandre Lacazette et ses coéquipiers doivent au préalable se hisser en finale et écartier Troyes, club de Ligue 2, de leur route. Mais la formation de l'Aube ne redoute pas de défier un club qui évolue à l'échelon supérieur. En quart de finale, Yoann Court et les Troyens ont d'ailleurs pris l'ascendant sur Evian Thonon Gaillard autre pensionnaire de L1. Les hommes de Rémi Garde sont prévenus, leurs adversaires de ce soir vendront chèrement leur peau.

CANAL+

20h55

Spécial investigation

Résumé

Les règlements de comptes endeuillent Marseille avec la régularité d'une rafale de kalachnikov. Vingt morts en 2013. Plus de 70 depuis 2009. Comment s'explique cette violence dans une ville qui aspire à promouvoir sa douceur de vivre et à faire oublier sa réputation de capitale du crime ? Pour «Spécial investigation», Jérôme Pierrat et Sébastien Thoen ont enquêté sur la part d'ombre de Marseille, ville violente et lumineuse, l'une des plus fascinantes de l'Hexagone. Dans les quartiers nord, ils ont rencontré les caïds des cités, chefs de réseaux, lieutenants et petits soldats de la drogue, qui leur ont dévoilé le fonctionnement de cette économie parallèle. Ils ont aussi approché les truands issus de la communauté gitane, des équipes de cambrioleurs installées au Ruisseau Mirabeau et qui défraient régulièrement la chronique.



M

20h50

Patron incognito

Résumé

A Chalon-sur-Saône, Rémy Bourdier, PDG fondateur d'OTI, accompagne Adeline pour relever la consommation d'électricité chez les particuliers. Il réalise que le métier est beaucoup plus physique, voire dangereux, qu'il ne l'imaginait. Ensuite, dans le Puy-de-Dôme, il devient plombier-chauffagiste avec l'aide de Benoît, jeune employé en reconversion professionnelle. A Clermont-Ferrand, Rémy Bourdier rencontre Francis, qui lui tient un discours franc sur les décisions parfois incompréhensibles de la direction. Enfin, à Montceau-les-Mines, il subit les contraintes humaines et administratives inhérentes au poste de chef d'équipe, exercé par Damien.



LIGUES 1 ET 2

Les clubs professionnels demanderont «un statut particulier» lors de la réunion avec le ministre

La nouvelle association des clubs professionnels de football en Algérie demandera «un statut particulier» pour les clubs des deux ligues 1 et 2, régis actuellement par le code de commerce, lors de la réunion des présidents des clubs, le 9 février, avec le ministre de la jeunesse et des sports (MJS) et le président de la Fédération algérienne de football (FAF), a appris l'APS mardi auprès du coordinateur de cette association, Abdelkrim Medouar.

«Ce sera l'une des doléances que nous allons soumettre lors de la prochaine réunion avec le MJS et le président de la FAF. On est actuellement géré par le code de commerce, alors que nous ne sommes pas des sociétés lucratives», a précisé le porte-parole de l'ASO Chlef (L1, Algérie). 32 clubs ont créé des sociétés sportives par actions (Sspa) après le passage du football algérien au mode



professionnel lors de l'été 2010. Praticiquement, toutes ces sociétés sont définitives, toutes ces sociétés sont définitives, toutes ces sociétés sont définitives. «Vu que nous ne sommes pas des sociétés productives, notre demande est de bénéficier d'un statut particulier. Notre fonctionnement ne peut pas être soumis aux dispositions du code de commerce,

alors que nous ne parvenons pas à nous autofinancer», a encore expliqué Medouar, le premier responsable provisoire de la toute nouvelle association des clubs professionnels.

D'autres points seront évoqués par les présidents des clubs lors de leur conclave avec le premier responsable de la tutelle dimanche prochain au Centre technique de la FAF à Sidi Moussa (Alger), a informé Medouar. Il a cité, entre autres, la question des centres d'entraînement promis par les pouvoirs aux 32 clubs des deux Ligues, mais dont les travaux «n'ont toujours pas commencé», le financement «direct ou indirect» de l'Etat au profit des clubs dans le cadre des mesures d'accompagnement du professionnalisme, et «des problèmes rencontrés» avec les Offices publics des wilayas (OPOW), ainsi que «la réhabilitation des présidents des clubs».

Medouar : «L'association des clubs professionnels, une force de propositions vis-à-vis du MJS et de la FAF»

Le coordinateur de la toute nouvelle association des clubs professionnels de football, Abdelkrim Medouar, a affirmé que cette structure se veut «une force de propositions vis-à-vis du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et de la Fédération algérienne de football (FAF) dans l'optique de réussir le projet de professionnalisme en Algérie.

«Notre nouvelle association n'a pas pour but de s'opposer à telle ou telle structure, mais elle se veut une force de propositions vis-à-vis du MJS et de la FAF pour réussir ensemble l'expérience du professionnalisme en Algérie», a indiqué Medouar dans un point de presse à l'issue de la réunion des présidents de clubs professionnels, lundi soir à Alger.

L'Association des clubs

professionnels algériens a été créée, avec comme coordinateur le porte-parole de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar. Le directeur général de la JSM Béjaïa, Rachid Redjeradj a été désigné secrétaire général de cette association dont le bureau provisoire est composé de sept membres. Cette initiative est devenue, selon Medouar, «plus que nécessaire», en raison des «nombreuses entraves» auxquelles est confronté le professionnalisme depuis qu'il a été adopté en Algérie lors de l'été 2010.

«Après une expérience de quatre ans, on s'est rendu compte qu'on est en train de tourner dans un cercle vicieux. On est persuadé maintenant que ce projet n'a aucune chance de réussite si l'on continue à gérer les choses de cette manière», a

regretté le coordinateur de la nouvelle association. «Les mesures prises par l'Etat en matière d'accompagnement des clubs n'ont jamais été appliquées sur le terrain. Un retard qui nous a porté préjudice, et affaiblis davantage», a-t-il encore regretté.

Il a, en outre, estimé que le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, compte tenu de «ses engagements au sein des instances régionales et internationales», et aussi «vis à vis de la sélection nationale», ne peut pas être pleinement concentré sur le professionnalisme.

«Cela nous a confortés dans notre démarche de créer notre association que l'on veut en faire un dénominateur important dans l'équation du professionnalisme en Algérie», a-t-il encore dit. Déjà, les responsables de la nou-



velle association vont se réunir dans les prochains jours pour «préparer» le conclave de dimanche prochain avec le ministre de la tutelle et le président de la FAF, selon Medouar. «Plusieurs propositions seront soumises lors de cette réunion, à laquelle on ne va pas se présenter en rangs dispersés. Il s'agit là des premiers fruits de notre nouvelle association», s'est-il félicité.

MC ALGER Révision des salaires de certains joueurs

La direction du MC Alger a commencé à réviser les salaires de certains de ses joueurs «n'ayant pas été à la hauteur» depuis le début de l'exercice en cours, selon le président du club de Ligue 1 algérienne de football, Boudjemaâ Boumella.

«On a déjà commencé la révision des salaires de certains joueurs qui n'ont pas eu le rendement escompté. On a prévu une telle procédure dans le règlement intérieur du club signé en début de saison par les joueurs eux-mêmes», a déclaré à l'APS, le premier responsable du Doyen.

Pressenti pour jouer la carte du titre cette saison, le MCA, l'une des rares équipes de l'élite affichant une bonne santé financière grâce à l'apport de Sonatrach qui a racheté la majorité des actions de la société sportive par actions (SSPA) du club, se voit distancé de huit points par le leader du championnat, l'USM Alger.

Malgré cela, le premier responsable des Vert et Rouge de la capitale croit toujours en les possibilités de ses joueurs de revenir dans la course, estimant que «rien n'est encore joué, vu que le championnat est encore long». Les protégés de Boumella restent sur une défaite concédée samedi passé au stade d'Aïn Milia face au CRB Ain Fekroun (1-0) pour le compte de la 17^e journée du championnat, une contre-performance face à un mal classé qui risque de leur coûter cher dans la course au titre.

«Cette rencontre s'est déroulée dans une atmosphère spéciale. Les conditions n'étaient pas réunies pour mon équipe afin de livrer une belle prestation», a déploré le président mouloudéen, en tentant d'accorder des circonstances atténuantes à ses joueurs.

Il s'est montré, en outre, très ambitieux quant au parcours de son équipe en coupe d'Algérie, devenue, selon ses dires, «une priorité», après que les Vert et Rouge de la capitale se soient qualifiés aux quarts de finale de l'épreuve. «On mise énormément sur cette compétition. Je serais très heureux si mes joueurs parviennent à décrocher le trophée, après l'avoir raté de peu la saison passée», a encore dit Boumella.

Le MCA avait perdu la finale de la coupe d'Algérie de l'édition précédente face à l'USM Alger (1-0). Le club sera fixé son prochain adversaire aux quarts ce mardi, à l'issue du tirage au sort qui sera effectué en fin d'après-midi.

COUPE D'ALGÉRIE (1/8^E DE FINALE) Le président de l'US Chaouia écopé de six mois de suspension (LFP)

Le président de l'US Chaouia Abdelmadjid Yahi, a écopé d'une suspension de six mois dont trois avec sursis, pour comportement antisportif envers officiel, lors de la rencontre des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie entre l'US Chaouia et le MC Alger, disputée le 25 janvier dernier à Oum El Bouaghi. Outre la suspension, le président de l'US Chaouia devra s'acquitter d'une amende de 40 000 DA. Pour le même motif, la même sanction a été infligée au secrétaire général de l'AB Bou Saada Meguirèche Abdelaziz, lors du match de son équipe face au CRB Ain Fekroun pour le compte des Bes de finale de la coupe d'Algérie.

D'autre part, les joueurs Boumechra Salim (USMH), Belkaraoui Hichem (USMH), El Orfi Hocine (USM Alger), Besseghir Abdelkader (MC Alger), Abdat Fayçal (CR Belouizdad), Ali Hadji Karim (ASO Chlef) et Sayah Saïd (JS Saoura), ont écopé d'un match de suspension pour «contestation de décision» ou pour «expulsion». La commission de discipline de la LFP a également sanctionné la JSM Béjaïa et l'USM Alger de 30 000 DA d'amende chacune, pour «jet de projectiles», et pour le même motif, le MC Alger a écopé de 40 000 DA d'amende.

SELON UN SONDAGE FRANCE FOOTBALL Islam Slimani meilleur footballeur maghrébin-2013

L'international algérien Islam Slimani a été élu meilleur footballeur maghrébin en 2013, dans le sondage effectué auprès des internautes du blog Maghreb Football Club, sur Francefootball.fr. «Le buteur de la sélection nationale algérienne lors des éliminatoires de la coupe du Monde de football (Brésil-2014) a récolté plus de 55 % des 228 000 votes enregistrés (entre le 22 janvier et le 2 février)», rapporte le site de France Football.

Meilleur joueur algérien de l'année 2013, Slimani est ainsi désigné meilleur maghrébin de la même année, devançant le défenseur international marocain de l'AS Roma Mehdi Benatia (30%) et le milieu offensif international algérien du FC Valence Sofiane Feghouli (6%).

«Ce nouveau titre me reconforte et n'aurait pas eu lieu sans vous (les internautes). Merci pour votre confiance encore une fois. Vous me donnez la force de me battre. Félicitations à



mes frères Mehdi Benatia, Sofiane Feghouli et tous ceux qui font la fierté du Grand Maghreb», a confié Slimani sur ces réseaux sociaux.

Après un repos de quelques jours (faut de blessure), Islam Slimani, ancien joueur du CR Belouizdad, a retrouvé la compétition à l'occasion de 17^e journée du championnat de première division portugaise de football, dimanche face à Academica Coimbra (0-0).

Slimani avait été incorporé à la 58^e minute de la partie, mais n'a pas réussi à offrir la victoire à son club, face à la solidité de la défense adverse bien gardée par son coéquipier en équipe nationale, Rafik Halliche, qui enchaîne les matches avec son équipe, après avoir été perturbé par des blessures à répétition lors de la première partie de la saison. Après ce nul, le Sporting Lisbonne a perdu sa première place au classement au profit de Benfica.



LES VILLES

Salvador

* Source : www.fifa.com

Après avoir décidé d'engager la colonisation du Brésil, la couronne portugaise établit sa première tête de pont à Salvador, officiellement fondée le 29 mars 1549. Très vite, cette ville située au nord-est du pays va devenir la plaque tournante du commerce d'esclaves en Amérique du Sud. Au fil des ans, la cité se développe sous une triple influence : portugaise, africaine et indigène. Cinq siècles plus tard, cette situation inédite offre à Salvador une richesse culturelle unique.

L'Afrique est extrêmement présente à Salvador, que ce soit à travers les cercles de capoeira (une combinaison de danse et d'art martial importée au Brésil par les esclaves africains), sur le marché Modelo ou encore dans les rythmes des agogôs et des atabaques (des instruments de percussion) utilisés pour les rites du Candomblé, un culte syncrétique conçu au Brésil. Cet héritage africain a valu à Salvador d'être surnommée la Roma Negra (la Rome Noire). La ville de Salvador possède également de nombreux atouts sur le plan touristique. L'un de ses sites les plus importants, l'Elevador Lacerda, se trouve à mi-chemin entre la Cidade Baixa et la Cidade Alta (la ville haute et la ville basse). Par ailleurs, les touristes de passage ne manquent jamais l'occasion de visiter le Pelourinho, qui se trouve dans le centre historique. Ses églises et ses bâtiments datant de l'époque coloniale lui ont valu d'être inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO en 1985. Mais Salvador ne se contente évidemment pas de son statut de joyau historique. La ville a également donné naissance à de nombreux artistes. La capitale de l'état de Bahia s'est développée, au point de devenir l'un des plus importants centres économiques du nord-est et la troisième agglomération la plus peuplée du pays, avec près de trois millions d'habitants.

S'il est bien une chose dont on peut être certain, à l'issue de chaque édition du Campeonato Brasileiro, c'est de retrouver l'une des équipes de Salvador, l'Esporte Clube Bahia ou l'Esporte Clube Vitória, parmi les premières places du classement des meilleures affluences. Les Soteropolitanos sont de vrais passionnés de football ! Les deux grands rivaux dominent réguli-



rement les débats dans l'Etat de Bahia, mais possèdent également une certaine histoire sur le plan national. Le Tricolor de Bahia a remporté le Brasileiro en 1988 et la Taça Brasil (l'ancêtre du championnat national) en 1959. De son côté, Vitória compte trois Coupes du Nord-est à son actif et la deuxième place du Brasileiro version 1993. Le Leão est également connu pour posséder un des meilleurs centres de formation du pays, dont sont notamment sortis Bebeto et Dida, deux anciens vainqueurs de la Coupe du Monde de la FIFA.

En dehors des festivités du carnaval, l'un des moments les plus attendus par tous les habitants de Salvador est évidemment le fameux derby Ba-Vi, qui met aux prises les deux grands rivaux. Alors que Vitória est propriétaire du Barradão et l'EC Bahia joue ses matches à domicile au Piteuaçu, appartenant à l'Etat, les grands matches étaient disputés au Fonte Nova, qui a été détruit et reconstruit pour devenir l'une des plus belles enceintes de la Coupe des Confédérations Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014.

LE STADE

Arena Fonte Nova - Salvador



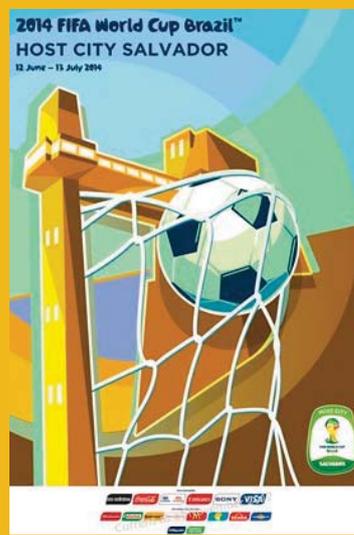
Première capitale du Brésil, Salvador accueillera la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™ dans de nouveaux murs : théâtre des plus grands classiques footballistiques de l'Etat de Bahia, comme le derby Ba-Vi, la Fonte Nova, ou Estádio Octávio Mangabeira, pour reprendre son appellation officielle, a été démolie pour faire place à une arène moderne d'une capacité de 52

048 spectateurs, où seront disputées quatre rencontres du premier tour de la compétition suprême. Inauguré le 28 janvier 1951, le stade mythique de la capitale de l'Etat de Bahia a été utilisé jusqu'en novembre 2007, avant d'être démolie trois ans plus tard. L'Arena Fonte Nova conservera toutes les caractéristiques de l'enceinte originale, à ceci près qu'elle sera ultramo-

derne, avec notamment une enveloppe sous forme de structure métallique. Le complexe accueillera bien plus que des matches de football. Il offrira de nombreuses possibilités de stationnement et comportera un restaurant panoramique, un musée du football, des commerces, des hôtels et une salle de spectacle, le tout réalisé grâce à un partenariat public-privé.

LE POSTER

Salvador est une ville au patrimoine culturel et architectural riche. L'une des attractions les plus remarquables de cette ville chargée d'histoire est l'Elevador Lacerda, premier ascenseur public du monde. C'est un véritable aimant pour les visiteurs qui admirent sa beauté. De par sa fonctionnalité, c'est également un atout important pour les habitants de la ville. Du haut de ses tours, on jouit d'une vue imprenable sur les autres attractions touristiques de la ville, avec le spectaculaire Baía de Todos os Santos (la baie de tous les saints) en toile de fond. L'affiche montre un ballon qui entre en contact avec des filets après avoir franchi la ligne de but. C'est le dernier but, le plus important également, d'un match de football. La scène pourrait se dérouler dans un stade, avec des vrais poteaux, ou sur n'importe quel petit terrain de football, sur la plage ou même dans la rue, avec des montants symbolisés par des pierres ou des chaussures. Le but pourrait



Edité par la SARL DK NEWS	Directeur de la rédaction Abdelmadjid TAREB	RÉDACTION ADMINISTRATION 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 / 63 - FAX : 021.94.66.82 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
Directeur général Abdelmadjid CHERBAL	PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021 94 66 62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.	
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19		

ELECTION PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR

Le président Bouteflika félicite Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a félicité, hier dans un message, son homologue malgache, Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana, à l'occasion de son élection à la magistrature de son pays.

«Il m'est agréable, à l'occasion de votre élection à la magistrature suprême de la République de Madagascar, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux sincères de succès dans l'accomplissement de votre haute mission au service du peuple malgache frère», écrit le chef de l'Etat.

«Je voudrais également, vous exprimer mon entière disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, au raffermissement des liens traditionnels d'amitié et de coopération qui unissent, si heureusement, nos deux pays», a ajouté le Président Bouteflika.

M. Lamamra reçoit les nouveaux ambassadeurs du sultanat d'Oman...

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a reçu hier à Alger, M. Nacer Ben Seif Ben Salem El Hosseini qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du sultanat d'Oman auprès de la République algérienne démocratique et populaire.

... de la République démocratique et populaire de Corée...

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a reçu, hier à Alger, M. Choe Hyok Chol, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République démocratique et populaire de Corée auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

... de Grèce...

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a reçu hier à Alger, Mme Ifigenia Kontoleonos qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République hellénique auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

...et de Trinidad et Tobago

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a reçu hier à Alger, M. Nyahuma Mentuhotep Obika, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Trinidad et Tobago auprès de la République algérienne démocratique et Populaire, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

DIPLOMATES ALGÉRIENS KIDNAPPÉS AU MALI

Les USA «réitèrent» leur «préoccupation» et «soutien»

Les Etats-Unis ont, par la voix de leur ambassadeur à Alger, Henry S. Ensher, réitéré hier leur «préoccupation» et «condamnation» du kidnapping de diplomates algériens à Gao (Mali), tout en réaffirmant leur «soutien» au gouvernement algérien dans ses efforts «constants» pour assurer leur retour en toute sécurité.



«Permettez-moi d'exprimer la préoccupation de mon gouvernement au sujet de la sécurité et le bien-être des diplomates algériens pris en otage. Les Etats-Unis condamnent fermement l'enlèvement et mon gouvernement soutient pleinement le gouvernement algérien dans ses efforts constants pour

assurer leur retour en toute sécurité. Nos pensées vont aux otages et à leurs familles», a indiqué l'Ambassadeur américain à l'ouverture de travaux de l'atelier régional organisé à Alger. Sept diplomates algériens, dont le Consul à Gao (Mali), Boualem Sias, avaient été enlevés le 5 avril 2012 du siège du Consulat par le Mouve-

ment pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao).

Sur les sept diplomates enlevés, trois ont été libérés en juillet 2012, alors que les quatre autres qui demeurent en otages seraient «en vie» selon les affirmations, maintes fois exprimées par le gouvernement algérien.

ALGÉRIE-ETATS-UNIS

Signature d'un accord de partenariat dans le domaine de la radiothérapie

Un accord de partenariat stratégique entre le ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière et l'entreprise américaine Varian medical system dans le domaine de la radiothérapie a été signé lundi à Alger. L'accord, qui porte sur l'acquisition d'accélérateurs linéaires, a été signé par la directrice des études et de planification au ministère de la Santé,

M^{me} Zerrouki Cherifa, et le vice-président de Varian, Dow R. Wilson, en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

M. Boudiaf s'est félicité de la signature de cet accord de partenariat qui devra contribuer notamment à une «meilleure» prise en charge des malades atteints de cancer. Cet accord va permettre

à l'entreprise américaine de s'installer en Algérie, à travers la création de «Varian-Algeria», a-t-il indiqué, ajoutant que celle-ci assurera la formation et la fabrication des pièces de rechange.

Pour sa part, Mme Zerrouki a indiqué que ce partenariat, dont le montant global avoisine les 56 millions de dollars, permettra d'avoir des soins de qualité grâce à ce type

d'accélérateurs linéaires. Elle a ajouté qu'outre l'acquisition de ces équipements, Varian «assurera l'accompagnement en ce qui concerne la formation, l'utilisation, la maintenance et l'entretien de ces équipements».

De son côté, le vice-président de Varian a qualifié d'«ambitieux» ce partenariat qui devra contribuer à lutter efficacement contre le cancer.

L'ASSOCIATION FRANCE-ALGÉRIE

Un relais pour mobiliser les compétences algériennes

Le président de l'Association France-Algérie (AFA), M. Jean-Pierre Chevènement a déclaré lundi soir avoir proposé que cette structure puisse servir de relais pour mobiliser les compétences nationales établies en France pour contribuer au développement de leur pays et également renforcer l'amitié entre Paris et Alger.

«J'ai proposé au président du Cnes de populariser le rapport de la mission de proximité qu'il a mené auprès des compétences algériennes en France, qu'il entend remettre au président de la République dès son retour à Alger, et d'utiliser l'influence que pourrait avoir l'AFA et ses associations régionales pour contribuer à mobiliser les potentialités algériennes présentes en France dans l'intérêt de leur pays», a-t-il dit à la presse algérienne, au terme des entretiens qui l'ont réunis avec le président du Cnes Mohamed-Seghir Babès.

«Nous agirons pour que ce trait-d'union qui existe entre nous et qui est très fort puisse servir au développement de l'Algérie et pour l'amitié

entre elle et la France», a-t-il ajouté, suite à ces discussions qui se sont déroulées en présence de l'ambassadeur d'Algérie Amar Bendjama et du Secrétaire général de l'AFA, Raoul Weexteen.

Les potentialités que l'existence de la communauté algérienne nombreuse en France comporte pour l'Algérie et sa contribution à l'esprit d'entreprise, ont ainsi été au centre de nos discussions, a-t-il encore expliqué, ajoutant, que «connaissant les Algériens qui vivent en France, je sais qu'ils ont tous le souci de mettre leurs compétences, qui sont grandes, au service du développement de l'Algérie».

Chevènement a indiqué également que d'autres chapitres ont été abordés à la faveur de ces entretiens, tels que l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique.

Le président du Cnes qui a pour sa part exprimé son «immense satisfaction» d'avoir rencontré Chevènement qu'il a qualifié de «très grand ami de l'Algérie» a souligné que de par sa qualité de président de l'AFA, Chevènement exprime la

profondeur du lien qui le relie à l'Algérie».

Babès a affirmé aussi qu'il a eu déjà, au cours de ces dernières années, à maintes occasions, l'opportunité d'échanger avec le président de l'AFA, sur une série de considérations relatives aux relations algéro-françaises soulignant qu'«aujourd'hui nous avons mis au centre de notre débat, l'intérêt de prendre en considération dans le cadre de ces relations, notre communauté nationale établie en France, pays d'accueil, et en Algérie pays d'origine, car il y a des potentialités à explorer intensément».

Il s'est par ailleurs déclaré «heureux» de constater que Chevènement va être un «des relais en mesure d'établir cette réalité qui est celle que nous devons nécessairement prendre en considération, si on veut consolider le partenariat entre nos deux pays, à savoir, passer de manière privilégiée par les compétences issues de la communauté nationale établie en France» et qui, a-t-il estimé, «montent à une cadence exceptionnellement élevées».